

Un point acquis, déjà, et désormais hors de conteste, c'est la nécessité de multiplier les bureaux de quartier. — Note de la rédaction de l'Est républicain.

Le futur hôtel des Postes. — Stériles controverses.

Les nouvelles polémiques engagées à propos du futur hôtel des Postes et télégraphes ont dû être accueillies par le public avec un certain étonnement.

On croyait la question résolue et l'accord était complet pour édifier l'hôtel des Postes sur l'emplacement de l'ancien Saint-Julien. L'Etat, la ville, la population, tout le monde était satisfait de la combinaison, qui faisait partie de plans depuis longtemps caressés et qui ne changeait pas les habitudes du public. Tout était arrangé, en effet, lorsque des difficultés sans grande importance se sont élevées du côté de l'Etat au sujet de la question financière.

Aussitôt, on dirait que tout est remis en question. Une lettre, publiée par un de nos confrères, conteste l'utilité d'un hôtel des Postes et télégraphes. Le propriétaire de l'Eden, M. Armand Bel, propose de céder son immeuble à la ville, et on agite gravement la question de transférer la poste place Saint-Jean.

Il est possible que l'Eden puisse être transformé économiquement en hôtel des Postes. Mais un hôtel des Postes placé à deux pas de la gare aurait à peu près l'utilité d'une cinquième roue à un carrosse. Le bureau de la gare rend au public tous les services que pourrait lui rendre le nouvel établissement. Transférer celui-ci à proximité de la gare serait comme si l'on transférait la cathédrale en face de l'église Saint-Léon.

M. Armand Bel, en faisant sa proposition, agit en propriétaire habile et intelligent. Il serait sans doute très avantageux pour lui de se défaire de son immeuble de la place Saint-Jean et d'acquiescer lui-même un emplacement sur les terrains de Saint-Julien pour reconstruire un nouvel Eden contigu au Casino. Peut-être la ville n'y perdrait-elle rien sous le rapport financier. Mais il s'agit de la population, du commerce, des affaires, et il est hors de doute qu'à ce point de vue le statu quo même serait plus avantageux que le changement proposé.

Il y a donc lieu d'espérer qu'un accord définitif s'établira entre la ville et l'Etat pour l'adoption du terrain de Saint-Julien.

Mais, puisqu'un dissentiment s'est produit et que d'autres propositions sont faites, l'administration ne pourrait-elle en profiter pour obtenir une modification dans la disposition des constructions ?

On sait que l'hôtel des Postes doit être séparé de l'Hôtel de Ville par une rue de vingt mètres et que la vaste place qui s'est ouverte par suite de la démolition de l'ancien hospice doit disparaître complètement.

Qu'on en laisse donc subsister une partie et qu'on supprime les petites rues projetées autour de l'édifice à construire. Qu'on installe celui-ci plus en arrière, bien en face de l'Hôtel de Ville, laissant ainsi entre les deux une place de dimension suffisante, à laquelle les deux façades donneront un caractère architectural digne de Nancy.

Cette place n'occupera pas plus de terrain que les trois ou quatre rues de 20, 14 et 16 mètres prévues au plan primitif, et il restera encore un espace suffisant à vendre pour y élever des constructions particulières. L'occasion est unique pour donner satisfaction aux amis de l'esthétique en même temps qu'aux utilitaires.

Nancy a une réputation à soutenir et doit s'inspirer d'autres principes qu'une ville de quatrième ordre. Dût-elle se résigner à un léger sacrifice pécuniaire, elle aurait encore à gagner à mériter son vieux renom artistique, trop oublié dans les préoccupations éditoriales du moment. P. G.

La barrière de Mon-Désert et le prolongement de la rue Cyfflé

Nancy, le 10 mars 1903.

Monsieur le rédacteur, Une « Tribune publique » publiée dans votre journal, relative à la barrière de Mon-Désert, suggère à un groupe nombreux d'ouvriers, habitant le populaire quartier compris entre les rues Charles-III et de la Hache, une réclamation si bien fondée que votre estimable journal a même, depuis deux ans, fait plusieurs chroniques locales à ce sujet.

En effet, depuis la gare de la petite vitesse, il n'y a aucune voie directe se dirigeant vers le centre de la ville, ou en revenant.

La rue Charles-III, d'une pente très prononcée, n'est pas aussi souvent empruntée qu'elle devrait l'être par les charretiers qui conduisent leurs expéditions à la petite vitesse, ou en ramènent des marchandises.

De plus, le trolley qui, prochainement, ira du théâtre au Bon-Coin, en empruntant la rue Charles-III, rendra encore bien plus difficile la fréquentation de cette voie urbaine.

Il reste donc au roulage la rue de la Hache, voie étroite, datant d'un siècle et demi, époque où cette partie de la ville était bien peu animée; elle est toujours sillonnée par une population active. A la sortie des classes, de nombreuses bandes d'enfants du quartier empruntent cette rue pour regagner leur domicile paternel.

Des accidents nombreux ont déjà eu lieu, mais, lorsque la barrière de Mon-Désert sera élargie, le service du roulage d'une notable partie des commerçants nancéiens, qui se fait plutôt, actuellement, par la rue Saint-Jean, s'effectuera par la rue de la Hache et par la barrière de Mon-Désert.

La rue Charles-III, elle, ne verra pas augmenter le nombre de voitures, que leurs conducteurs amènent à la gare, car le tramway, si redouté des charretiers, fera chercher une autre voie à ceux-ci.

La rue Cyfflé, suffisamment large, d'une pente douce, située juste en face la future barrière de la gare de la petite vitesse, serait un fort beau débouché si malheureusement elle n'était terminée pour ainsi dire en cul-de-sac, ou si on aime mieux par la partie Sud de la rue Notre-Dame, toujours si fréquentée par la jeunesse de toutes les autres rues avoisinantes.

La nécessité du passage futur du tramway rue de Mon-Désert et le nouveau débouché de la gare obligent la ville à percer la rue Notre-Dame et la rue des Ponts, dans l'axe de la rue Cyfflé.

Cette dernière rue aurait pu, il y a trois ans, être continuée comme on en parle depuis vingt ans, jusqu'à la rue des Quatre-Eglises, en face la rue du Four.

Une fois cette rue Cyfflé prolongée jusqu'à la rue des Quatre-Eglises, elle aurait été la suite des rues du Four et du Général-Fabvier, et par conséquent, un chemin praticable, qui aurait été fréquenté et aurait relié toute une notable partie presque centrale de la ville.

Malheureusement, il y a trois ans, un propriétaire a bâti un immeuble important rue des Ponts, dans un terrain en nature de jardin, faisant face au prolongement projeté de la rue Cyfflé.

La traversée de cette dernière rue à travers le côté « Est » de la rue des Ponts et « Ouest » de la rue des Quatre-Eglises ne pourra donc s'effectuer avantageusement, c'est-à-dire sans que la ville dépense beaucoup plus d'argent.

En attendant, la municipalité agirait dans un intérêt général, si, dès maintenant, elle perçait les rues Notre-Dame, côté « Est » et des Ponts, côté « Ouest », en prolongeant la rue Cyfflé.

Les dépenses à faire par la ville pour cette première partie du travail ne seraient pas extraordinaires. En effet, la maison portant le numéro 52 de la rue des Ponts, qui se trouve sur le tracé d'alignement de la prolongation de cette rue, appartient à la ville qui l'a achetée à une personne âgée moyennant une petite rente viagère.

Il ne s'agit donc pour la cité que d'acquiescer à la maison portant le numéro 52 de la rue des Ponts, qui n'est élevée que d'un étage et n'a qu'un seul locataire, puis une bande de terrain terminée par une logette, propriété des sœurs de la Visitation.

Ce prolongement de la rue Cyfflé jusqu'à la rue des Ponts d'abord permettrait de décharger la rue de la Hache des nombreuses voitures dont le passage fait redouter tant d'accidents.

Un chemin direct entre la nouvelle sortie de la gare et la place du Marché serait le résultat de ce nouveau tronçon de rue.

Cependant, monsieur le rédacteur, il semble que la municipalité ne s'empressera pas de siffler de modifier l'angle si dangereux de Mon-Désert, formé par la sortie de la petite vitesse, en abattant la maison achetée par la ville, il y a six mois, quarante-cinq mille francs pour la démolir. En effet, on pouvait voir il y a peu de jours placardé après cet immeuble l'indication de plusieurs logements vacants qui sont à louer.

Un de nos voisins, ouvrier ferblantier, affirme, à qui veut l'entendre, que l'on doit incessamment poser des chaudières à l'immeuble, qui semblait destiné à être rasé.

Quant au prolongement de la rue Cyfflé jusqu'à la rue des Ponts, il ne semble pas que l'immeuble portant le n° 52 de cette dernière rue doive être abattu de si tôt.

Dans sa dernière session, le conseil municipal a voté une somme de 4,000 fr. pour travaux urgents à y effectuer.

Il est certain que, d'un jour à l'autre, on va employer cette somme, qui a été votée sans discussion, et alors adieu le prolongement si nécessaire de la rue Cyfflé.

Il y aura encore, monsieur le rédacteur en chef, de beaux jours pour la chronique des accidents.

Si cet article, que vous seriez bien aimable d'insérer, pouvait être lu et compris par plusieurs conseillers, peut-être l'un de ceux-ci viendrait-il sur place, notamment de trois à cinq heures du soir ou de onze heures à midi, moment où le quartier est le plus animé, afin de se convaincre de la nécessité absolue de cette réclamation au sujet de laquelle on ne saurait trop se hâter.

Si nos conseillers veulent économiser, à la ville, les 4,000 fr. votés pour des travaux inutiles, puisque la maison n° 52 de la rue des Ponts doit tomber sous le pic des démolisseurs, il est nécessaire qu'ils viennent eux-mêmes se convaincre sur place du bien fondé de cette réclamation.

Daignez, etc.
Un groupe nombreux d'ouvriers des 4^e et 5^e sections.

Nécrologie

Nous apprenons avec une profonde tristesse la mort de Mme Pierson de Brabois, décédée subitement samedi matin.

Mme Pierson de Brabois a été rappelée à Dieu, ravie à l'affection de tous les siens, quinze jours après M. Pierson de Brabois.

Nous prions MM. Pierson de Brabois, ses fils, et Mlle Pierson de Brabois, sa fille, d'agréer l'expression de nos vifs sentiments de condoléances.

AVIS MORTUAIRE

Les personnes qui par erreur ou omission n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de

MADAME PIERSON DE BRABOIS

Née Marie-Caroline BUQUET

Décédée au château de Brabois, le 13 Mars, à l'âge de 65 ans.

sont priées de vouloir bien excuser la famille et de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux convois funèbres, service et enterrement, qui auront lieu le Lundi 16 du courant à 10 heures du matin, en l'église de Villers-les-Nancy.

On se réunira à l'église de Villers-les-Nancy.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Préville.

Des voitures partiront de la place Dom-baste à 9 heures 1/4 précises.

Toujours les voituriers

On nous écrit de Nancy :

Vendredi, à 3 h. 1/2 du soir, la circulation a été complètement interrompue à l'angle de la rue de Toul et du faubourg Stanislas. Deux de ces grosses voitures de pierres dont le défilé n'arrête pas, s'étaient rencontrées; un coupé de louage, le tramway qui arrivait à cet instant, d'autres voitures qui suivaient, étaient là immobilisés, pendant que les conducteurs échangeaient des aménités et cherchaient à rétablir l'ordre dans leurs atteleages. Bref, toujours la même situation que nous signalions hier dans la rue Jeanne-d'Arc, agrémentée aujourd'hui d'un accident.

Où ou non, veut-on s'occuper de rétablir, à défaut d'autre, la liberté de circulation sur la voie publique ? H.

Nécrologie

Les obsèques de Mme Pierson de Brabois ont été célébrées lundi à 10 heures, en l'église de Villers-les-Nancy. L'église était vraiment trop petite pour contenir la nombreuse et distinguée assistance qui avait tenu à rendre les derniers devoirs à la regrettée défunte.

Après le service funèbre qui a été chanté par M. l'abbé Dupal, curé de Chavigny, M. le curé de Villers, a accompagné le corps jusqu'au cimetière de Préville, où l'inhumation a eu lieu dans le caveau de la famille Buquet.

Le deuil était conduit par MM. Gustave Pierson de Brabois, chef d'escadrons au 16^e dragons; René et Louis Pierson de Brabois, fils de la défunte.

Nous tenons à leur renouveler, à eux comme à Mlle Pierson de Brabois, l'expression de la part bien vive que nous prenons au deuil cruel qui les frappe.

Saint-Anatoile

Saint-Dié, le 15 mars 1903.

Monsieur le rédacteur, Permettez-moi quelques observations au sujet d'une lettre parue en Tribune publique dans votre numéro du 9 mars, relativement à la rue Saint-Anatoile.

Voire correspondant insinue que ce vocable aurait pour origine le prénom du créateur de la rue, qui s'appelait *Anatole*, et que le peintre s'est trompé en inscrivant *Anatoile*, saint probablement inconnu au paradis.

Je ne vous dirai pas s'il y a au paradis un saint de ce nom, mais je puis vous affirmer que, dans la ville de Salins (Jura), il existe (depuis fort longtemps, à en juger par l'état de vétusté de l'édifice) une église et une paroisse Saint-Anatoile.

Il faut donc admettre, ou qu'il existe bien un saint de ce nom, ou que le nom d'*Anatoile* est la corruption — lointaine, déjà — de celui d'*Anatole*.

Ceci dit pour déromper votre correspondant et rectifier un point de l'histoire locale qu'il évoque. Veuillez agréer, etc. M. L.

L'église Saint-Livier

Les travaux de construction de l'église Saint-Livier, au Pont-d'Essey, de Nancy, interrompus depuis tant d'années, ont recommencé dans l'après-midi de lundi, sous la direction de M. Rougieux, architecte. Il n'y a, maintenant, qu'à souhaiter que rien ne vienne plus les entraver.

Les travaux de l'église Saint-Livier :

On vient de reprendre à l'église Saint-Livier, au pont d'Essey, de Nancy, les travaux de construction interrompus depuis de nombreuses années.

Le chantier a été réoccupé lundi, pendant l'après-midi.

C'est M. Rougieux, architecte, qui dirige les travaux.

Souhaitons que désormais les travaux se poursuivent, sans interruption, jusqu'au complet achèvement de l'édifice.

Est républicain

18 Mars

La barrière de Mon-Désert Nancy, le 17 mars 1903.

Monsieur le Rédacteur,
Mardi matin, de nombreuses équipes de couvreurs de la maison Saint-Amand, ont commencé à remettre en état la toiture et les mansardes de la maison formant l'angle des rues de Mon-Désert et de l'Équitation, acquise depuis peu, par la ville, pour être abattue, croyait-on, en raison de l'angle difficile qu'elle forme, qui, depuis l'accroissement du quartier de Mon-Désert, donne lieu à bien des critiques. N'est, en tous cas, maudit des charretiers.

La démolition de cette maison ne semble donc pas devoir être effectuée dans un délai bien rapproché.

Veillez agréer, etc.

Un promeneur.

Libéral n° 11

18 Mars

LE FUTUR HOTEL DES POSTES

INTERVIEW DE M. H. DÉGLIN, CONSEILLER MUNICIPAL

Ce matin, nous avons poursuivi notre enquête sur l'emplacement du nouvel Hôtel des Postes, et c'est à M. H. Déglin, l'aimable et dévoué conseiller municipal que nous avons rendu visite.

On sait avec quelle intelligente activité et quelle louable ténacité, l'honorable avocat s'est occupé de cette importante affaire, au cours des délibérations de l'édilité nancéienne. N'était-il pas tout désigné pour fournir à nos lecteurs d'utiles et précieuses indications ?

M. Déglin nous reçoit avec bonne grâce et veut bien distraire quelques minutes de ses occupations pour s'entretenir avec nous de la question de l'Hôtel des Postes qui passionne toute la ville à l'heure actuelle.

— Vous voulez, nous dit-il, que je vous parle, à mon tour, de l'emplacement du futur Hôtel des Postes ? Mais on a tout dit là-dessus. Le Libéral a déjà mis au point la question ; et, pour une fois, votre confrère l'Etoile de l'Est a dit des choses sensées et justes sur le même sujet.

— Mais votre opinion personnelle ?

— Vous la connaissez déjà. Je l'ai manifestée au conseil municipal. D'abord, est-il exact qu'il y ait à choisir un emplacement pour le nouvel édifice ? Nullement. Il ne s'agit point ici de rouvrir une discussion. Le choix est fait ; l'emplacement a été désigné ; et c'est le terrain vacant depuis la démolition de l'ancien Saint-Julien. Un différend, d'ordre pécuniaire, a surgi, il est vrai, entre l'Etat et la ville ; mais ce n'est point une raison pour tout remettre en cause. Les négociations entamées aboutiront nécessairement. Il convient seulement d'attendre les résultats.

— Vous ne pensez pas qu'on puisse utilement édifier autre part le nouvel Hôtel des Postes ?

— Non. C'est le seul endroit qui convienne ; et le voisinage immédiat des grosses maisons de commerce aussi bien que des administrations en rend la construction presque obligatoire à cette place.

— Quelle a donc été la pierre d'achoppement entre l'Etat et la ville ?

— L'Etat a causé tout le mal. Il s'est montré malhonnête vis-à-vis de nous ; parce que, après avoir engagé sa signature, il l'a retirée. Comme l'a si bien dit M. le maire : « L'Etat a voulu faire chanter la ville ! »

— Mais le différend menace de s'éterniser ?

— Que voulez-vous ? La solution du conflit s'impose et la plus rapide sera la meilleure. C'est une coulèuvre à avaler, sans doute ; mais, à mon avis, dans l'intérêt de la ville et de tous nos concitoyens, il vaudrait mieux se résigner et l'avalier tout de suite. Nancy, ville industrielle et commerçante, en perpétuel accroissement, réclame un grand Hôtel des Postes, susceptible d'extension, comme la cité elle-même et perfectible, à la demande des progrès de la science moderne.

On ne pourrait pas réaliser de tels projets, en aménageant un immeuble quelconque. Il faut construire avec élégance, le bon renom de la ville en fait une loi, et aussi avec l'ampleur que réclament le bon fonctionnement des services et l'accès facile de nombreux gûichets au public.

En certains cas, on ne doit pas faire de mesquines ou ridicules économies. Nous ne travaillons pas seulement pour nous, mais encore pour ceux qui nous suivent.

— Il est certain que les services postaux s'accroissent annuellement.

— Bien plus, comme chez nos voisins, on pourrait installer au bureau central, un service pour les colis postaux, et Dieu sait si cette innovation serait accueillie avec faveur par la majorité des Nancéiens. Peu à peu le service s'étendrait et gagnerait par des bureaux de quartiers toute la ville.

— Nancy serait alors un petit Paris. Mais, en attendant, on parle d'installer le bureau central à l'Eden.

— Je regarde la chose comme impossible. Il est certain que la location de l'immeuble pourrait être, pour le propriétaire, une bonne affaire. Elle serait désastreuse pour la ville. La question, d'ailleurs, n'est pas si neuve qu'on le croit généralement. Elle fut envisagée et étudiée par l'administration qui la rejeta comme irréalisable. L'immeuble est trop petit. Il est situé sur la partie « grimpante » de la rue Chanzy, rendant l'accès et le stationnement malaisés aux voitures, aux bicyclettes et aux automobiles. Le bureau central à l'Eden ferait, en outre, double emploi avec le bureau particulier de la gare, admirablement aménagé et qui a le grand avantage d'être situé à quelques pas des bâtiments réservés au service des colis postaux.

— Alors vous optez, M. le Conseiller, pour une solution rapide et la construction de l'hôtel sur l'emplacement de Saint-Julien.

— Naturellement. Que gagnerait-on à attendre ? Rien du tout, si ce n'est que d'autres propriétaires pourraient avoir la fantaisie d'offrir à l'Etat leurs immeubles et qu'on ergoterait longtemps encore, sans faire avancer la question d'un seul moëillon.

Nos petits neveux ne nous reprocheront point, d'ailleurs, en jouissant d'un hôtel des postes pratique et bien aménagé, d'avoir dépensé un peu plus, un peu moins. Qu'on fasse vite et bien ; nos concitoyens nous le demandent. Donnons leur satisfaction... »

Nous prenons congé de M. Déglin ; en le remerciant des renseignements qu'il nous a fournis. Nous souhaitons vivement, avec lui, que, sortant des limbes des discussions, l'hôtel des postes prenne corps pour entrer enfin dans le domaine de la réalité en même temps que dans le domaine... du public.

J. du Montrut.

Le futur Hôtel des Postes Nancy, le 17 mars 1903.

Monsieur le rédacteur,
Je lis dans votre numéro du 14 mars un article sur le nouvel Hôtel des Postes et je constate que le projet de la transformation de l'Eden n'est pas le rêve de l'honorable signataire de l'article.

M. P. G. est un amateur du beau, mais le beau coûte cher et c'est ce coût qui empêche de réaliser l'exécution de projets qui sont l'idéal de l'art, et c'est ce coût aussi qui donne la préférence aux projets non esthétiques mais souvent plus pratiques.

Le nouvel Hôtel des Postes coûtera environ un million ; avec cette somme il y a de quoi améliorer Nancy... Notre ville est réputée pour ses grandes artères, mais quelles déceptions qu'un touriste descendant la rue Saint-Jean et qu'il voit à droite et à gauche des rues comme les rues Bénit, Chanzy, Clodion, encore pavées avec des galets comme un chemin de village. Il y a aussi des rues près du centre où les maisons ne sont pas à l'alignement, mais je sors de la question et j'engage les esthétiques à signaler ces travaux urgents

Etoile n° 11

18 Mars

à la municipalité. Si l'Hôtel des Postes ne se fait pas sur Saint-Julien on y fera de jolies maisons et avec le million qu'on aurait dépensé, on achèvera les projets en litige des embellissements de Nancy, et l'administration des Postes trouvera de grands avantages à l'Eden ; personne ne s'en plaindra, par même le contribuable.
Recevez, etc.

ARMAND BEL.

Est républicain

19 Mars

Protestations de la boîte aux lettres Nancy, le 11 mars 1903.

Monsieur le rédacteur,
On me lit, dans l'Est républicain de ce jour, la lettre de M. Armand Bel, préconisant l'Eden comme futur hôtel des postes.

En effet l'Eden, débaptisé et transformé, serait certainement un hôtel des postes idéal, un véritable paradis terrestre postal. Mais pourquoi M. Bel me traite-t-il en passant de baraque ? — Pas encore si baraque que cela ! Vraiment, de la part de M. Bel ce n'est pas beau et je rirais comme une petite folle si la famille Mangeot qui, loin d'ici, s'intéresse à mon sort à titre de propriétaire, attaquait en diffamation mon peu gêné calomniateur ! Car si je puis ne pas avoir droit à l'admiration de M. Armand Bel, j'ai tout de même droit à un certain respect comme logeant l'Etat (représenté par les postes et télégraphes) dans mes murs au moins encore jusqu'au 1^{er} novembre 1904, au prix annuel, tout à fait écossais, de 17,800 fr.

A propos, monsieur le rédacteur, que ferait-on de moi quand je n'aurai plus les postes ? Serai-je dieu, table ou cuvette, comme dit le fabuliste, ou bien deviendrai-je Eden à mon tour ?

Avis à vos lecteurs imaginatifs, amis de Nancy.

Veillez agréer, etc.

La Boîte aux Lettres
de la rue de la Constitution, n° 9.

MERCI A M. DÉGLIN

Un de nos confrères publie une interview de M. Déglin sur le futur Hôtel des Postes.

Au cours de ses déclarations, M. Déglin a bien voulu reconnaître que, sur cette question, « l'Etoile de l'Est a, pour une fois, dit des choses sensées et justes. »

Comme nous tenons beaucoup à l'approbation de M. Déglin, qui n'est pas un de nos moindres conseillers municipaux, nous le remercions vivement, pour une fois, de son amabilité à notre égard.

Mercure

En Mars

Renvoyé à qui de droit

Nous recevons d'un de nos lecteurs de la rue Jeanne d'Arc, à Nancy, la nouvelle lettre suivante :

M. le Directeur,

Mardi, vers minuit et demi, plusieurs personnes conversaient, arrêtées à l'angle de la rue Jeanne d'Arc et de la rue de la Commanderie ; soudain, elles furent accostées par deux rôdeurs qui, le couteau à la main, les menacèrent de leur faire un mauvais parti. Devant leur attitude énergique, les malandrins s'éloignèrent.

Une heure environ auparavant un officier en tenue avait dû traverser un groupe hostile de cinq ou six individus stationnant dans cette même rue de la Commanderie.

Des agents de ronde ayant reçu une plainte de ces personnes répondirent avec le plus beau sang-froid du monde que cela ne les étonnait aucunement et qu'ils en recevaient souvent de semblables.

Les habitants de ce quartier empêchés de circuler le jour à cause des charretiers, empêchés de passer la nuit à cause des rôdeurs, constatent avec mélancolie qu'il ne leur sera bientôt plus possible de sortir de chez eux.
Agréez, etc...

M.

La chaussée de la rue Jeanne d'Arc, défoncée par les lourdes voitures de pierres qui la

Est républicain

20 Mars

La rue Saint-Anatoile

Nous recevons encore diverses lettres sur la rue Saint-Anatoile. L'un de nos correspondants nous écrit notamment :

« C'est bien en l'honneur de M. Esprit-Luc-Bonaventure-Anatoile (et non Anatole) de Seltivaux de Greische, que la rue particulière de Saint-Anatoile a été ainsi dénommée, en même temps que les rues : « Madame de Vauvot et Lothaire-II. »

Il y a un saint Anatoile de Salins, au martyrologe de France, le 3 février : « A Salins, en Franche-Comté, saint Anatoile (Anatolius), évêque d'Adane, en Cilicie, qui s'enfuit dans les Gaules au quatrième siècle, et y acheva sa vie dans la solitude. »

Enfin, ajoutons, pour nous Lorrains, un dernier saint Anatoile, confesseur, mais non évêque de Cahors, comme on l'a cru, mort vers 500, honoré à Saint-Mihiel, dont la translation est citée par les Bollandistes, le 21 octobre. »

21 Mars

Une Bourse du commerce ?

Nancy, le 20 mars 1903.

Monsieur le rédacteur en chef,

Votre numéro du 14 courant a exposé les projets de la Société industrielle de l'Est, dont un, entre autres, consisterait à installer la Société dans les locaux plus vastes avec salles de réunion, de travail et probablement aussi de conférences.

Cette idée est excellente et mérite d'être encouragée à tous les points de vue, mais il me semble qu'elle pourrait être liée à une autre qui est dans l'air, et qui est non moins bonne : il s'agit d'une Bourse de commerce.

Ca lieu de réunion manque absolument dans une ville de l'importance de Nancy. Il n'y a que le café de la Rotonde qui serve pour cela, et comme tous les genres d'affaires ne peuvent se discuter au café, il n'y a guère que deux ou trois sortes de négociants qui s'y rendent. Mais il n'y a pas que des agriculteurs ou meuniers à Nancy il y a les marchands de cuirs, les fabricants de chaussures, les métallurgistes, industriels de toutes sortes, etc., etc., et tout ce monde-là serait heureux de pouvoir se rencontrer à jour fixe. Voyez Epinal, Mulhouse, Saint-Quentin et quantité d'autres villes moins importantes que Nancy, elles ont toutes leur Bourse de commerce, qui se compose presque toujours d'un vaste hall ou salle des pas perdus, avec bureaux et annexes autour ; il y a bourse, autrement dit réunion, une fois ou deux fois par semaine, et alors il s'y rend une quantité d'industriels ou de négociants qui y viennent parce qu'ils sont sûrs d'y rencontrer quelqu'un et qui n'y viendraient pas toujours sans cette certitude.

Le jour où il en serait ainsi, les conférences si suivies de la Société industrielle de l'Est le seraient encore bien plus, car on n'y viendrait pas du dehors seulement pour elles, mais en même temps pour ses affaires et pour voir ses clients et ses confrères.

Je me range complètement à l'idée de mettre près de la gare les principaux services des postes et télégraphes et je me contenterais de mettre dans un local réservé de la Bourse de commerce un bureau annexé des postes et télégraphes et deux ou trois cabines téléphoniques.

Il y a lieu d'espérer que la Chambre de commerce de Nancy se prêterait à cette combinaison et qu'avec son concours, celui de la Société industrielle de l'Est et, j'en suis certain, avec l'appui des négociants et industriels, sans oublier la ville de Nancy, on arriverait à faire quelque chose de bien et surtout utile et pratique, digne de notre vieille cité lorraine.

En vous priant de m'excuser de cette longue lettre, je vous présente, monsieur le rédacteur en chef, l'expression de mes sentiments distingués.

Un de vos abonnés.

Est républicain
22 Mars

Le sacristain de la Chapelle-Ronde

On sait que la Chapelle-Ronde n'est pas ouverte en semaine. Les personnes désirant connaître les beautés de la vieille église historique doivent recourir aux bons offices d'un sacristain qui, après leur avoir ouvert la porte à l'aide de clefs de dimensions respectables, les guide dans la visite aux tombeaux de Philippe de Gueldre, de René II et autres princes de l'illustre maison de Lorraine.

L'honorable sacristain n'habite pas naturellement la chapelle des Cordeliers et un écrivain, placé près de la porte et au-dessus d'une poignée de sonnette, indique qu'en tirant la dite poignée on le fait accourir.

Cette sonnette communique avec le numéro 78 de la Grande-Rue (Ville-Vieille) où se trouvait le logement du sacristain. « Se trouvait », car le sacristain a déménagé et reste maintenant rue des Etats, 1, au deuxième étage. Ce deuxième étage de la rue des Etats n'est pas relié par une sonnette à la Chapelle-Ronde, de sorte que le sacristain est réduit à de longues attentes devant sa fenêtre pour guetter les visiteurs. S'absente-t-il un moment, des touristes viennent tirer la poignée, aussi en vain que de confiance.

Souhaitons que le nouveau logis du sacristain de la Chapelle-Ronde soit bientôt muni d'une sonnette dont les accents argentins inviteront à ouvrir bien vite à conter une fois de plus l'exemplaire existence de l'héroïque duc René et de la pieuse Clarisse, sœur Philippe de Gueldre.

La paroisse du Sacré-Cœur et ses chemins de communications

Nancy, le 20 mars 1903.

Monsieur le rédacteur,
Il y a quelques semaines, j'avais reçu un faire part pour assister au convoi funèbre d'un de mes bons amis, habitant la partie supérieure du Bon-Coin. C'était pour moi un devoir d'assister à l'enterrement du défunt.

A l'heure fixée, le clergé de la nouvelle paroisse du Sacré-Cœur venait dire les prières rituelles à la maison mortuaire et la levée du corps faite aussitôt on se mettait en route pour l'église où devait être célébré le service funèbre.

Or, Monsieur le rédacteur, il faisait un temps pluvieux; une boue épaisse, comme il y en a dans les quartiers excentriques, de larges et profondes flaques d'eau couvraient la chaussée, notamment dans la partie inférieure de la rue de Villers.

Voilà le chemin que nous dûmes parcourir pour arriver à l'église.

La rue de Villers, déjà peu large, est sillonnée fréquemment par les cars de la ligne rue du Sergent-Blandan-place Lobau. Ajoutez à cela le roulage des voitures des commerçants locaux et le passage incessant de troupes, casernées soit aux casernes Blandan, Donop ou à Brichambau. C'est la explication la plus naturelle de son mauvais état.

Le cortège suivit ensuite la rue de Laxou, pour le moins aussi boueuse que l'autre.

Enfin, on arriva à l'église. Chose bizarre, je remarquai, moi qui suis étranger au quartier, que l'église était à bien peu de distance du domicile mortuaire et que, pour y venir, le convoi funèbre avait dû accomplir un grand trajet.

J'en parlai à un assistant. Celui-ci, fidèle du Sacré-Cœur, me raconta que la paroisse, créée récemment, avait été « taillée » dans le territoire de celles de Saint-Joseph, pour la partie Sud-Est, et de Saint-Léon, pour la partie Nord-Ouest.

Les fidèles de la partie Nord-Ouest, m'expliqua ce paroissien renseigné, ont plusieurs chemins pour venir à la nouvelle église. Les rues de cette partie de la ville, ne sont pas toutes classées, il est vrai, et il y a beaucoup de boue, mais, ils peuvent se rendre sans aucun détour à la paroisse.

Malheureusement, il n'en est pas de même pour la partie sud-est, parfaitement limitée par les rues de Laxou et de Villers. C'est ainsi que les rues du Dimanche, de l'Octroi, Lohaire-II, de Vanoz, de Villers Palissot, Saint-Anatole, des Concerts, du Vieil-Aître, etc., sont, comme vous pouvez le voir, situées bien près de l'église, mais toutes se heurtent à une propriété privée, à moins de 100 mètres des dépendances de l'église nouvelle. Eh bien! pour venir à l'église du Sacré-Cœur, les habitants de ces

rues sont forcés de faire près de 2 kilomètres de détour! C'est pourquoi beaucoup de pratiquants continuent toujours d'aller à la paroisse Saint-Joseph, tandis que ceux qui n'aiment guère se déranger restent chez eux. Néanmoins, il y a des cas, comme celui que je cite plus haut, où il faut absolument, en dépit des mauvais chemins et du long trajet, mépriser la boue et le long détour.

A cela pourtant il y a un remède. On pourrait dégager la partie supérieure de la place du Bon-Coin en poursuivant la rue de Mon-Désert jusqu'à la rue de Laxou. Il n'y a pas ou que très peu de maisons sur le parcours du tracé et toutes les rues intéressées de la paroisse en profiteraient.

Le nouveau quartier du Bon-Coin est embarrasé de rues non classées. Les habitants en souffrent, mais ne doit-on pas faire son possible en revanche pour lui rendre cette situation plus tolérable?

Veillez agréer, etc.

Un passant.

L'HOTEL DES POSTES

Nous avons reçu une lettre signée de plusieurs commerçants de la rue des Dominicains. Ils protestent contre l'idée de construire l'hôtel des postes, place Saint-Jean. Il est assez naturel que ces messieurs désirent le voisinage de l'hôtel des postes, quoique d'autres immeubles ou un autre édifice construit sur la portion du terrain de Saint-Julien réservée jusqu'ici aux Postes, puissent attirer plus de clients qu'un hôtel où l'on verra surtout des gens pressés et de jeunes commis. — Voici ce qu'écrivent ces honorables négociants :

« Monsieur le rédacteur en chef,
« Voulez-vous permettre à un groupe de commerçants des rues des Dominicains et de Saint-Georges quelques réflexions sur la question du futur hôtel des postes? »

« Si la solution de l'Eden était adoptée il y aurait deux bureaux, celui de la gare et le nouveau, à cent mètres l'un de l'autre. Est-ce bien nécessaire, et cela au détriment d'un grand quartier certainement le plus commerçant? »

« Nous n'aurions toujours qu'un bureau indigne de Nancy et dont les abords ne seraient certainement pas faciles. »

« Remarquez bien que l'emplacement de Saint-Julien, malgré tout ce qui s'est dit, est bien le véritable cœur de Nancy et le centre de la partie la plus commerçante, industrielle et administrative de la ville, comprenant les quartiers Grandville, faubourg Saint-Georges, boulevard Lobau, rues Saint-Nicolas, Pont-Mouja et Saint-Georges; tous ces quartiers réunissent le gros négoce naucéen, tel que charcuteries, moulins, épicerie de gros, verreries, docks, tonnellerie, vins en gros, usine à gaz, scieries, électricité, houilles, bois de chauffage, magasins généraux, fabricants de confections et maisons de tissus en gros. »

« ... On cite le chiffre d'un million comme prix de revient de l'hôtel des postes bâti sur Saint-Julien, quand le devis ne s'élève qu'à 600.000 fr. »

Il serait bon de ne pas laisser s'établir cette légende pouvant égarer l'opinion publique. »

Cette lettre renferme une expression fort bien trouvée. Nos correspondants savent que le centre de Nancy n'est plus la place Stanislas. Mais ils disent : « C'en est le cœur, et le centre de la partie la plus commerçante, industrielle et administrative ». La thèse peut parfaitement se soutenir.

Nos correspondants nous excuseront de ne pas insérer la seconde partie de leur lettre. Elle concerne un tiers, qui, étant nommé, aurait le droit de répondre. Bien entendu, on lui répliquerait. Cela n'en finirait plus.

Nous présentons la même excuse à d'autres correspondants qui reviennent à la charge pour les environs de la gare.

Tout ce qu'on pouvait dire, a été dit. La question est complètement élucidée.

Nous la résumons une fois de plus, telle que nous la comprenons :

1° L'Est républicain estime qu'en principe, un hôtel des postes doit être le plus rapproché possible de la gare.

Est républicain
23 Mars

23 Mars

Est républicain
28 Mars

Les idées d'un mauvais plaisant

Nancy, le 27 mars 1903.

Monsieur le rédacteur,

Au lieu de tant discuter sur l'emplacement où édifier l'hôtel des postes, on ferait mieux de patienter un peu, car, si la Chambre continue, la dénonciation imminente du Concordat rendra prochainement disponible un monument qui réaliserait admirablement le vœu des partisans de la rue de la Constitution. Il s'agit, vous l'avez deviné, du palais de l'Evêché, qu'à d'autres époques on a déjà convoité pour différents usages et sur lequel le préfet d'aujourd'hui a peut-être déjà jeté son dévolu, ce qui rendrait vacante la préfecture actuelle, très susceptible de transformation.

Prévoir, c'est vouloir!

Un fataliste

A propos de botanique

Nancy, le 27 mars 1903.

Monsieur le rédacteur en chef,
Dans votre numéro du 26 courant, vous publiez un article : « Fleurs des bois lorrains », où je cueille ce passage :

« Cette antique science bien française (la Botanique), toute de vulgarisation, est, dans nos écoles et Facultés, presque complètement mise de côté pour la très pompeuse étude de l'histologie végétale et de l'organographie. »

« Dans nos écoles de pharmacie, on se contente de 6 à 7 herborisations par an. La flore est délaissée pour le microscopique. »

Permettez-moi de faire remarquer qu'à l'Ecole de pharmacie, ici particulièrement visée, les herborisations ont toujours été en grand honneur et très assidument suivies. Votre correspondant cite lui-même le nom de Kirschleger, botaniste herborisant bien connu, professeur à l'Ecole de pharmacie de Strasbourg, et dont les courses botaniques dans les Vosges sont encore dans la mémoire de tous ses élèves, devenus rares.

Après le transfert de l'Ecole supérieure à Nancy, chacun sait que le professeur Bleicher, successeur de Kirschleger, attachait la plus grande importance à cette partie de son enseignement. Les étudiants ont de tous temps herborisé pendant toute la saison où il y a des plantes en fleurs et où ils sont présents à l'Université. A l'automne, lors de la rentrée, ce sont les champignons qui les attirent dans les forêts voisines. Ils complètent cette étude des environs de la ville par une excursion plus lointaine où ils peuvent explorer tous les ans une nouvelle partie des montagnes vosgiennes, qui offrent une flore bien différente de celle de la plaine lorraine. Les herborisations répétées chacune des trois années que comprend le cycle des études pharmaceutiques, suffisent amplement à faire connaître à l'étudiant qui veut s'y appliquer les plantes de notre région. De fréquentes visites au Jardin botanique lui mettent en outre sous les yeux les principaux types de végétaux exotiques.

Il ne faudrait pas perdre de vue non plus que le futur pharmacien n'a pas qu'à se préoccuper de botanique; il doit aussi cultiver beaucoup d'autres sciences que ce n'est pas ici le lieu d'énumérer, et l'on verra que dans ses programmes la connaissance des plantes est représentée dans une suffisante mesure.

En vous priant de bien vouloir accueillir cette lettre, je vous présente, etc.

Un lecteur.

Un vaste projet

On affirme dans certains milieux officiels, généralement bien informés, qu'un projet grandiose serait soumis, dans un laps de temps relativement court, à la sanction du conseil municipal. En voici l'idée :

La prison départementale devenue insuffisante et devant être désaffectée, sera démolie, d'ici peu; il serait, à ce sujet, question de prolonger la limite de l'emplacement qu'occupaient ces bâtiments vers l'Ouest, c'est-à-dire jusqu'au quai militaire de Mon-Désert.

La rue Charles-III, ainsi prolongée vers la voie ferrée, serait reliée à la rue de Mon-Désert par un très large pont, placé dans l'axe de ces deux rues (en remplacement du pont actuel).

Ainsi qu'on peut le voir, en consultant une carte locale, une très longue artère, presque droite, sillonnerait la ville de l'Est à l'Ouest.

29 Mars

En fait, l'Est républicain n'a jamais contesté la valeur des considérations par où la municipalité et le conseil municipal ont été amenés à préférer le terrain de Saint-Julien, et à traiter avec l'Etat.

3° Mais l'Etat a ranié sa signature et exercé sur la ville un chantage.

4° Et, comme nous nous indignions, un postier qualifié est venu nous dire : « Mais, après tout, nous autres, nous aimerions mieux être près de la gare. »

5° Là-dessus, dissertations abondantes de vue, où l'Est républicain a fait l'office de « boîte aux lettres ». C'était tout à fait en situation.

6° Le conseil municipal ne s'incline qu'à moitié devant l'Etat. Celui-ci veut un rabais de 70.000 fr. La Ville cède 35.000.

L'Etat transige-t-il pour ce dernier prix? Voilà où nous en sommes.

Si, oui, la question est réglée. L'hôtel sera édifié à Saint-Julien.

7° Si, non, il faudra que le conseil municipal cède sur la seconde somme de 35.000 fr., ce qui sera agaçant, humiliant et quel que peu onéreux — ou alors, il faudra se désintéresser de l'affaire et laisser l'Etat réinstaller où il le préférera ses bureaux dont le local actuel tombe en ruines.

8° Nous disons simplement, mais nous disons que si cette dernière éventualité devait se réaliser, la place Saint-Jean, centre de la ville et toute voisine de la gare, serait l'emplacement normal (par rapport au développement de la ville), soit qu'on y aménage l'ancienne électricité, soit une partie de l'ancien hôpital militaire, soit l'Eden.

TRIBUNE PUBLIQUE

Monsieur le rédacteur,

Voulez-vous permettre à un groupe de commerçants des rues Dominicains et de Saint-Georges quelques réflexions sur le futur Hôtel des Postes.

Si la solution de l'Eden était adoptée il y aurait deux bureaux : Celui de la Gare et le nouveau, à 100 mètres l'un de l'autre. Est-ce bien nécessaire et cela au détriment d'un grand quartier certainement le plus commerçant?

Nous n'aurions toujours qu'un bureau indigne de Nancy et dont les abords ne seraient certainement pas faciles.

Remarquez bien que l'emplacement de Saint-Julien, malgré tout ce qui s'est dit est bien le véritable cœur de Nancy et le centre de la partie la plus commerçante, industrielle et administrative de la ville, comprenant les quartiers Grandville, faubourg Saint-Georges, boulevard Lobau, rues Saint-Nicolas, Pont-Mouja jusque à la rue Saint-Dizier, tous ces quartiers réunissent le gros négoce naucéen tel que charcuteries, moulins, épicerie de gros, verreries, docks, tonnellerie, vins en gros, usine à gaz, scieries, électricité, houilles et bois de chauffage, magasins généraux, fabricants de confections, maisons de tissus en gros, banques et journaux.

Conclusion : Les grands travaux et les sommes énormes dépensées pour le transfert de Saint-Julien deviendraient surtout une affaire magnifique pour M. Armand Bel. Croyez-vous que ce soit suffisant?

Le directeur du Casino, à l'appui de sa thèse, nous cite le chiffre de un million comme prix de revient de l'hôtel des postes bâti sur Saint-Julien, quand le devis ne s'élève qu'à six cent mille francs.

Il serait bon de ne pas laisser s'établir cette légende, pouvant égarer l'opinion publique, et surtout ne pas sacrifier l'intérêt de tous au profit d'un seul.

Agréez, etc.

Un groupe de commerçants.

Est républicain
28 Mars

Cette voie directe serait, en raison de l'importance de ces deux grandes rues, la plus animée et la plus commerçante de la Cité.

Cette immense artère pourrait encore, par la suite, être poursuivie, à l'Est, par la construction d'un pont au-dessus du canal de la Marne au Rhin, jusqu'à la gare Saint-Georges, même jusqu'à la Meurthe.

Vers l'Ouest, la rue de Mon-Désert pourrait être appelée à rejoindre en ligne droite la rue de Laxou.

C'est, dit-on, la première partie de ce projet, dont on parle seulement depuis quelques jours, qui aurait fait différer le dégagement de l'angle des rues de l'Équitation et de Mon-Désert, par la démolition de la maison portant le n° 74 de la rue de l'Équitation, achetée tout récemment dans ce but par la municipalité. (Nous avons parlé plusieurs fois de cette question.)

L'hôtel des postes

Nous croyons savoir que l'État ne maintient pas entièrement sa première demande tendant à obtenir un rabais de 70,000 fr. sur le terrain de Saint-Julien. On négocie.

Un tunnel de 14 kilomètres

On sait que la puissante Société de Châtillon-Commentry a installé des hauts fourneaux et aciéries à Neuves-Maisons et a acquis d'autres usines dans notre région, ainsi que les concessions minières de Liverdun et du Val-de-Fer.

En jetant un coup d'œil sur la carte, on constate que les entrées de ces deux mines sont en opposition absolue sur les versants Nord et Sud du plateau de Haye, que la Moselle contourne à sa base. Dans sa marche vers le Rhin, cette rivière se butte contre le mamelon et se rejette à l'Ouest, de Messein à Toul, revient à l'Est jusqu'à Frouard, où elle reprend son orientation première vers le Nord.

Ce cours capricieux (qui donne le profil assez exact d'un bonnet de coton rejeté en arrière et dont Toul serait la mèche) forme la « Boucle de la Moselle ».

La société de Châtillon-Commentry vient d'entreprendre de « couper » cette boucle en perforant la montagne pour réunir le Val-de-Fer à sa mine de Liverdun.

Elle creuse une galerie souterraine qui mettra en communication directe les deux flancs opposés du plateau et qui n'aura pas moins de quatorze kilomètres de longueur. — Si l'on en excepte les tunnels du Cenis et du Gothard (qui, du reste, sont internationaux), cette galerie n'aura pas son équivalente en France, croyons-nous.

Son exécution n'est pas sans présenter de nombreuses difficultés matérielles et surtout techniques, le percement étant attaqué des deux côtés à la fois et les points à réunir ayant une différence d'altitude de 150 mètres. — Dans ces conditions, en effet, à la moindre erreur en direction ou en inclinaison, l'une des deux équipes de mineurs s'écarterait du point de jonction déterminé et au lieu de rencontrer l'autre, cheminerait parallèlement à elle, soit en dessous, soit sur le côté.

Il y a déjà sept kilomètres de creusés; mais la moitié restant à faire est de beaucoup la plus difficile, en raison de la raréfaction toujours croissante de l'air au fur et à mesure qu'on s'enfonce davantage. Des puits d'aération, d'une profondeur de 100 à 150 mètres environ, devront être creusés de distance en distance dans la forêt de Haye.

A première vue, on ne se rend pas bien compte de la portée d'un tunnel de 14 kilomètres. Pour en donner une idée frappante, disons qu'un pareil souterrain, partant des dernières maisons du faubourg Stanislas, à Nancy, viendrait tomber dans le camp retranché de Toul, en arrière du fort de Villey-le-Sec.

Une galerie de même longueur, commençant à mille mètres du Pont d'Essey, viendrait déboucher au-delà de Brin, en plein territoire annexé.

La mine du Val-de-Fer a déjà, du reste, un ouvrage fort remarquable : c'est son chemin de fer minier, qui, partant de la ligne de l'Est près de Neuves-Maisons, escalade le flanc de la montagne avec des rampes d'une hardiesse inconnue, tout au moins dans nos régions.

A la porte Saint-Georges. — Le passage de la porte Saint-Georges est actuellement remis en état et à la disposition des piétons et voitures, qui peuvent s'y engager sans danger. Les rails et poteaux du tramway ont été enlevés, et les poteaux supports d'allumage ont été remplacés par les becs de gaz qui s'y trouvaient précédemment. Saint-Georges dort tranquille sur son cheval et les échos des coups de trompe ne se répètent plus sous les voûtes de l'antique porte.

Va-t-on se décider à la réparer, maintenant que l'on n'a plus à craindre les trépidations du trolley? D'un autre côté, à quand l'inauguration de la ligne Saint-Georges à la passerelle de la Pépinière?

Le revolver des agents. — Décidément notre service policier n'a plus rien à envier à la police parisienne; faisant droit aux justes revendications des agents et de M. Nogier, commissaire central, M. le docteur Friot, premier adjoint, chargé du service de la police, vient de décider que dorénavant les agents seraient armés du revolver pendant la nuit. Ce revolver sera le revolver d'ordonnance militaire, retrocédé par l'armée au service municipal; et sera porté d'une façon ostensible, en sautoir; il remplacera avantageusement le nerf de bœuf légendaire.

Maintenant les rôdeurs n'ont plus qu'à se bien tenir et l'agent, lorsqu'il se trouvera seul, n'aura plus à redouter de succomber sous le nombre. Il est inutile d'ajouter que les agents ne devront faire usage de leurs armes qu'à la dernière extrémité.

LE PETIT STANISLAS

Vient de naître, en notre ville, de parents inconnus, le *Petit Stanislas*, journal de philosophie nancéienne.

Dans les articles de psychologie qu'il publie, il analyse, sous forme très plaisante, mais profondément vraie, le récent état d'âme de plusieurs personnalités nancéiennes, que le petit doigt du *Petit Stanislas* indique à nos méditations.

Tous nos souhaits pour que notre petit confrère devienne grand.

« Le Petit Stanislas »

Avec le 1^{er} avril, un nouveau confrère humoristique nous est né: le *Petit Stanislas*, titre heureux comme son inventeur. Voici quelques-unes de ses « informations »:

Amicale laïque Saint-Médard. — MM. les fabricants de parapluies et ouvriers de la parlie sont priés d'assister à la réunion préparatoire pour la constitution de l'Association, à la Brasserie de l'Union, le 1^{er} avril, à 9 h. du soir.

Bulletin des valeurs. — Croix-de-Lorraine. Nous disposons de quelques titres de Commandeur, d'Officier et de Chevalier. Croix-de-Bourgogne. Obtenable suivant démarches.

Amovibles. — N'oublions pas que c'est la célèbre maison « Rivoire et Carret » qui fournit les « nouilles » à presque toutes nos grandes administrations.

On le voit, le *Petit Stanislas* s'apprête à rivaliser d'esprit et de fantaisie avec le sympathique *Echo de Maréville*. Mais, l'*Echo* restera incontestablement le moniteur de la « loufoquerie ». Le *Petit Stanislas* vous a des façons plus bourgeoises, plus académiques dans sa folie.

LE PETIT STANISLAS

NE JETEZ PAS!
COLLECTIONNEZ!

ABONNEMENTS

Un an fr. 3.12
Six mois » 1.56
Trois mois » 0.78
Huit jours » 0.06

Rédaction & Administration : Rue Saint-Georges, 51

LE NUMÉRO : 5 CENTIMES

BOURSE DE PARIS

Grâce à un perfectionnement de la télégraphie sans fil, combinée avec le système Chappe, nous pouvons donner par câble spécial les dernières nouvelles de la Bourse. Nos lecteurs comprendront l'étendue de ce sacrifice.

	Précédente clôture.	Dernier cours.
3 ^o j. 1 ^{er} avril 1903 c. p. t.	99.05	99.05
terme	99.07	99.07
3 ^o am j. 16 janv. c. p. t.	99.45	99.45
terme	99.50	99.50

La perturbation atmosphérique qui sévit sur le nord-ouest de l'Islande a interrompu les communications. Nous donnerons le dernier cours d'aujourd'hui dans le numéro de la semaine prochaine.

DERNIÈRE HEURE

Paris, 31 mars, 6 h. mat.

LE DÉCRET DE SUPPRESSION DU BON-PASTEUR
Le *Journal officiel* de mardi publie le texte du rapport adressé au Directeur des Tramways par M. le Ministre des Travaux publics au sujet de la suppression du Bon-Pasteur dans la désignation de la ligne Porte-Saint-Nicolas-Bon-Pasteur, et le décret qui y fait suite. Le rapport est conçu en ces termes:

Monsieur le Directeur,
Un récent arrêt de la Cour de Nancy vient de confirmer les accusations que l'opinion publique dirigeait depuis longtemps contre l'établissement des Sieurs de Notre-Dame du Bon-Pasteur de Nancy, et que l'autorité diocésaine elle-même avait reproduites en revendiquant à Rome ses droits de juridiction épiscopale, tels qu'ils sont déterminés par la loi française.

J'ai l'honneur de vous proposer en conséquence de revêtir de votre signature le projet de décret ci-joint, tendant à retirer le nom de l'établissement précité de la dénomination du Tramway Porte-Saint-Nicolas-Bon-Pasteur et à l'y remplacer par celui de l'Évêque qui a exercé l'autorité diocésaine sur cet établissement dans les circonstances précitées. La nouvelle dénomination aura d'ailleurs l'avantage de réunir le nom de deux Évêques populaires dans le clergé et le pays lorrains. Veuillez agréer, etc...

Puis vient le texte du décret du Directeur des Tramways, aux termes duquel la ligne Porte-Saint-Nicolas-Bon-Pasteur s'appellera désormais ligne Porte-Saint-Nicolas-Turinaz; le service serait ainsi réglé:
Point de départ: Saint-Nicolas. Point d'arrivée: Turinaz.
Signal: de jour flamme et de nuit feu violets.

Révélation

Nancy, le 1^{er} Avril.

Mon Dieu qu'un maire a la vie dure! Je ne veux pas dire qu'on a beaucoup de mal à le tuer, — magistralement parlant, — mais qu'on lui rend dure l'existence. Que de pierres on accumule sur la route que doit suivre sa conscience : son âme a certainement des durillons aux pieds.

Doué par la nature d'une exigüité de taille au-dessous de la moyenne et d'une curiosité tellement énorme que je ne puis la contenir dans cette mince enveloppe, il m'arrive fréquemment de me glisser dans le cabinet de M. Maringer et d'y rester des journées entières, caché sous sa table de travail, complètement invisible et hors de la portée de son œil (sauf de celui de perdrix qu'il peut avoir).

Ne dites pas : « Cet écrivain est élégant mais invraisemblable »; réfléchissez plutôt que l'invraisemblance d'un acte est presque toujours une des chances les plus sérieuses de son impunité. Si vous avez une lettre précieuse à cacher, ne l'enveloppez pas dans l'ombre infidèle d'un tiroir, fut-il à triple serrure; mettez cette lettre bien en évidence comme une chose négligeable, et cent fois l'on passera à côté sans l'ouvrir; parce qu'ayant une chose à cacher, il est invraisemblable que vous ne la cachiez pas. Consultez là-dessus Edgard Poe.

Il était invraisemblable qu'un homme habitant entre les quatre pattes de la table municipale, donc, j'étais bien certain que jamais M. le Maire ne soulèverait le tapis de ce meuble pour voir si quelqu'un était dessous. Jamais il ne le fit; et pour vous fixer tout de suite sur la vérité de mon récit, je déclare m'en rapporter à la parole du premier magistrat de notre cité. Que celui-ci déclare devant le Conseil municipal qu'il soulevait chaque jour le tapis de sa table et je consens à ce que tous mes confrères impriment, à ma honte, que je ne suis qu'un fantaisiste.

Si j'ai fait pendant quelques mois, de cette cachette officielle, le lieu de mon principal établissement, ce n'était pas pour trouver des petits bleus dans la corbeille à papiers, c'était pour me documenter sur certaines machinations que je flairais, concernant la question théâtrale. Avouez que je ne pouvais être mieux placé pour découvrir les dessous d'une affaire. M. Maringer m'avait souvent murmuré son désir de construire une nouvelle salle de spectacles et pourtant il ne le proposait jamais. D'où pouvait venir une contradiction entre les paroles et les actes, si rare chez un homme politique? Je résolus de le savoir.

Je le sus.
Je le jurai de le dire.
Je le dis.
J'occupais, depuis quinze jours environ, le rez-de-chaussée dont je vous ai entretenu,

confiant dans la bonne aventure — la bonne aventure au guet — la bonne aventure, qui viendrait me révéler le mystère, quand un matin, à 11 h. 33 environ, un homme entra. J'eus comme un pressentiment. Un coup de soublier que je n'eus pas le temps d'éviter m'annonça chez M. Maringer, une émotion violente. Ce coup de soublier prémonitoire, — style spirite — m'induisit en précautions inusitées; sans le moindre bruit, j'ouvris mon carnet, je saisis mon stylographe je fis jaillir l'étincelle de ma lanterne de poche et je m'appretai à sténographier.

L'homme était assis. Il avait l'air grave, du moins je le jugeai ainsi d'après le bas de son pantalon, car je ne voyais pas sa figure; le pantalon avait un pli rigide, qui faisait tout de suite penser à un caractère inflexible.

L'homme fit : « Eh ! bien ? »
Le maire plongé dans une sombre mélancolie semblait suivre un envol de rêves qui ne devait plus revenir. Il dit d'une voix lointaine : « C'est donc aujourd'hui ! »

« Ca l'est ! » riposta l'inflexible inconnu et il ajouta : « je me résume » (je suppose que c'était la suite de discussions antérieures). Le syndicat vous offre trois millions pour ne pas construire un nouveau théâtre ! »

C'est alors qu'il me fut donné de voir comment se peignait l'indignation sur le mollet d'un homme intègre.

— Vous ne m'achèterez pas ! fit le maire, avec l'accent du Christ pardonnant à ses bourreaux. L'inconnu vit que son inflexibilité se briserait contre cette douceur. Il se mit à pleurer et il dit :

— Nul aussi bien que vous ne jouerait le rôle de maire noble; mais votre cœur est sensible. Je me jette à vos pieds !

— Ya du monde ! allai-je m'écrier, heureusement une réflexion arrêta sur mes lèvres cette interjection spontanée mais intempestive. L'inconnu continua :

— Vous ne sacrifierez pas, pour un vain plaisir, les intérêts de toute une partie de la population. Les courants d'air de la scène et des portes rapportent 1,500,000 fr. en moyenne au corps médical; les couloirs étroits et mal blanchis font vivre les corporations des tailleurs et des chapeliers; l'inhospitalité du foyer, laissant s'écouler la foule dans les entrées foules, nit à elle seule les cafés environnants; par sa contiguïté avec toute une rue, le théâtre fait encaisser de formidables surprimes aux agents d'assurance; la petitesse de la salle refoule les trois quarts de la ville aux Casino, Eden, cafés concerts, bals, etc... L'insuffisance des dessous arrête le dévergondage de la machinerie, empêche le directeur d'abandonner l'art noble, de se ruiner dans les orgies de la mise en scène et de monter ces pièces modernes dont le succès n'est dû qu'aux machinistes. — Ah ! Monsieur le maire, je vous en conjure, ne faites pas le désespoir de tant de braves gens !

Pendant ce discours, M. Maringer croyait voir tous ces intérêts si recommandables se dresser devant lui, suppliants; il comprenait

qu'il faut subordonner l'agréable à l'utile ; il comprenait que pour enrichir le commerce d'une cité, le mieux est d'augmenter ses besoins, multiplier les occasions de dépenses, et que plus le théâtre serait déféctueux, plus il rendrait service en raison de ce mystérieux choc en retour économique que dévelopait devant lui l'éloquant inconnu.

Un long silence régna dans l'appartement. Fêteigis ma lampe et je n'osais respirer ; quand soudain j'entendis des gouttes qui, à travers la table, tombaient sur mon papier, avec le bruit régulier et funèbre d'un glas très lointain qui serait sonné par une cloche de bois ; c'était le maire qui pleurait !

INFORMATIONS

On prête à M. Marguery, en qualité de Président de l'Union générale des Syndicats de l'alimentation, l'intention d'interdire auprès des pouvoirs publics en faveur de certaines congrégations. Il s'agit en effet, d'assurer aux restaurateurs la faculté de se procurer des « Pêts de Nonnes ».

L'extrême gauche ne serait, dit-on, pas hostile à un acte de tolérance qui s'étendrait également au « Saint Honoré ».

On annonce que depuis les incidents relatifs à la Tiare de Saintaphernes, une tarde épidémique régnait parmi les membres de la commission de vigilance des musées du Louvre.

L'Officiel mentionne la nomination de Monseigneur Turinaz comme Grand Aumônier d'honneur de l'Institut Pasteur.

NOUVELLES à la MAIN

A la simple police : — Infraction à un arrêté municipal, 2 francs d'amende et les frais — prononce le Juge de Paix.

Et comme le voyou à cheveux plats, sur qui s'abat ce coup léger du glaive de la Loi, esquisse une protestation :

— Fallait pas que l'unîsses juste au coin de la place Stanislas et de la rue Sainte-Catherine, — lui fait observer le Commissaire de police facéteux et paternel.

CHRONIQUE LOCALE

Faculté de Droit

COURS LIBRES DE L'UNIVERSITÉ

Aujourd'hui 1^{er} avril, à 4 heures, M. Gardeil commença son cours sur « l'esprit libéral et les économies politiques ».

A deux heures, M. Gavet traitera « de l'emploi du lest (républicain) dans la direction des ballons d'es-sai ».

A 3 heures, M. Beauchet parlera sur « l'éligibilité au corps législatif » et commentera sur ce point Carré (ouvrage de Droit constitutionnel).

« L'écho de Maréville »

Notre confrère le spirituel Lucas Stroff va changer le titre de son journal. Il l'intitamera à partir du 1^{er} avril « le Canard aux olives ».

L'Evêque déplacé

L'Est républicain annonçait l'installation possible de l'Hôtel des Postes à l'Evêché après le vote de la séparation des Eglises et de l'Etat.

On s'est ému parmi les nombreux amis de Monseigneur et on s'est demandé où pourrait être transféré le Palais Episcopal.

Nous pouvons rassurer tout le monde. N'a-t-on pas fait place nette au Bon-Pasteur et les locaux de cet hospice ne conviennent-ils pas admirablement à une installation digne de l'illustre Prélat.

Accident du travail

Hier, à 3 heures après-midi, le nommé Dumortier, maçon, 24 ans, au service de MM. Gaule, Lesud et Doyenon, entrepreneurs, était occupé à ravaier la façade de l'immeuble n° 99, rue St-Julien, quand, par suite d'un faux mouvement, il tomba d'une échelle haute de 7 mètres.

Par un bonheur providentiel, il se trouvait à ce moment sur le second échelon seulement. Aussi sa chute paraissait-elle lui avoir occasionné une simple foulure légère du petit doigt de la main gauche. Mais la victime se plaignait d'hystéro-traumatisme qui, suivant elle, l'empêcherait de reprendre tout travail, elle a été immédiatement dirigée sur le greffe de la Justice de Paix, où ont été commencées les formalités légales pour lui faire obtenir une rente à la charge de ses patrons.

La fermeture des maisons pendant la nuit

Des symptômes de relâchement s'étant manifestés chez les agents chargés du pénible service de la surveillance de nuit des portes des maisons, et plusieurs propriétaires, objets de contraventions, ayant de leur côté prétexté avoir perdu leur clé, la municipalité se préoccupe d'apporter un remède à cette situation.

M. le docteur Friot, premier adjoint, chargé de la police, prépare à cet effet une ordonnance dont l'exécution sera confiée à son collègue, M. Ruttinger.

Au Musée lorrain

Nous apprenons, avec émoi, que le conservateur du musée lorrain, vient de faire enlever de leur vitrine les objets provenant des fouilles opérées dans le cimetièrre du Vieil-Aître et que l'on attribuait à des mérovingiens authentiques. Les ossements seraient, paraît-il, adroitement imités et sortiraient d'une fabrique clandestine qui fournit ouvertement des tibias et des fémurs de toutes les époques. On cite comme livrées par cette fabrique, deux pièces d'une collection célèbre : un coccyx Louis XV et un calcaneum de la décadence.

Amicale laïque Saint-Médard

MM. les Fabricants de parapluies et ouvriers de la partie sont priés d'assister à la réunion préparatoire pour la constitution de l'Association, à la Brasserie de l'Union, le 4^{er} avril, à 9 h. du soir.

THÉÂTRES & CONCERTS

GRAND THÉÂTRE MUNICIPAL

UNE PREMIÈRE

Place St-Julien!...

A-propos-Revue inédite en un acte

La salle est bondée... Les ouvreuses ont été autorisées par M. le Capitaine des pompiers et la Commission théâtrale, à mettre leurs sept petites chaises à côté des « extra-pontins » et on a refusé 700 personnes. Henri Miral et sa dame sont dans la jubilation car ils détiennent le succès, succès ! succès !

Quelle jolie chambrée ! Combien magnifique est la vue d'ensemble de ces riches toilettes et ces parures si coquettes.

On applique rigoureusement l'arrêté municipal sur les chapeaux. Au parquet, une demi-douzaine de capotes, tout au plus... Aux fauteuils, pas un seul couvre-chef susceptible de masquer la vue. On peut, au contraire, se délecter aux tonalités joyeuses des fleurs nombreuses et variées qui se dissèment sur le parterre de superbes chevelures ondulées, frisées et ornées par les mains expertes de Mme Lemhot, dont l'art savant sera, je l'espère, bientôt récompensé par les palmes d'Académie.

Les Cabanes-Bambous des loges d'avant-scène sont au complet et les marcheurs — jeunes et vieux — braquent et allongent leur lorgnettes vers l'enclos de ces gentilles Ninons qui sourient à gorges très déployées. C'est le commencement de la chasse à ces lièvres mi-gnons, à l'intention desquels M. Walter a très

aimablement rayé le lapin des menus servis dans les cabinets généraux et particuliers de sa maison dorée.

J'allais demander à mon voisin, le chef de bataillon, de me cythère quelques noms pour renseigner (à l'instar de Paris, dans les grands journaux) nos lecteurs sur nos diabolasses et leurs pomps, lorsque retentirent les « pan, pan, pan », énergiquement scandés par Paul Marcel.

Sous l'habile direction de l'ami Fréchu, le quatuor Hekking (qui, par amitié pour l'auteur avait bien voulu prêter son gracieux concours) joue, en guise d'ouverture, le célèbre n° 34 du troisième cahier vert, réservé habituellement aux représentations de La Tour de Nesle et le rideau se lève sur un décor qui fait le plus grand honneur au peintre-décorateur Borbeau.

La revue se passe, en effet, non pas, comme d'usage, sur la place Carnot, mais sur la Place St-Julien. C'est sous ce nom que le spirituel auteur (saluez) a désigné les terrains vagues où s'élevait jadis l'hospice St-Julien avec ses aisances et dépendances, comme dit Nol Poter.

Rien n'y manque, et le vaste emplacement est fidèlement représenté depuis la rue du Bienheureux-Pierre-Fourier jusqu'aux maisons qui bordent la rue du non-moins bienheureux St-Georges, avec les accidents du sol, les murs à demi-démantelés de la rue de la Constitution et les deux arbres dont l'ombrage hélas disparu, était tant prisé par les vieux de l'égalément bienheureux St-Julien.

Il fait nuit... et notre directeur, soucieux autant qu'Antoine, du réalisme au théâtre (quelque cruel que soit ce réalisme pour le spectateur) s'était, afin de rendre exactement la pensée de l'auteur, assuré le concours d'un certain nombre de figurants. Une dizaine sont postés çà et là, faisant « sentinelle », acroupis dans l'attitude du héros de l'Article 330, de Courteline, afin de faire sentir au spectateur les conséquences déplôrables de l'existence d'un pareil désert au centre de la cité.

On entend aussi des bruits de baiser (comme à la Pépinière avant la découverte de l'électricité...)

Et la commère (la toute gracieuse Mlle Samary), sous les traits d'une séduisante étudiante de la The Berlitz of School, de dire : — « Vo navé donc pas de peulice à Nancy ? »

A quoi le compère Paul Marcel répond : — « Le Bureau central de police est rue des Dominicains, à cent mètres, et ce n'est vraiment pas la peine de distraire deux ou trois agents... »

— Alors, s'écrie le désopilant Neuillet, qui joue le rôle de péripatéticien, la rue de la Constitution va continuer à être le contraire de la rue de la Constitution...

Les spectateurs commencent à se tirebouchonner lorsqu'arrivent, côté cour et côté jardin, MM. de Préfond et Béchet, figurant les deux pharmaciens du Conseil municipal. On les reconnaît aisément grâce au « truc » électrique qui rend lumineux le personnage symbolique de Louise. MM. Royer et Ruttinger apparaissent illuminés l'un en vert et l'autre en rouge, projetant, comme les deux gros bocaux de leur collègue Camet, des rayons puissants. Ce sont les deux phare-naciens fait observer le compère et quand les deux édiles ont terminé leur fameux duo :

« Qui c'est toi, c'est moi ; Qui c'est moi, c'est toi ; Quelle fichue rencontre »

il ajoute :

« Vous chantez bien tous deux, mais Ruttinger a un peu plus de voix que Royer... »

Ce dernier (M. de Préfond) croyant à une malicieuse allusion, entre dans une violente colère et traite Ruttinger de « blanc » (alors qu'il est vert) On en vient aux mains et le compère, même aidé de l'élève de Berlitz, qui boxe à l'anglaise, a beaucoup de mal à les séparer.

Finalement, la commère les invite à se calmer en prenant du bromure de potassium et elle les engage à se faire des concessions.

« — Des concessions, ils en feraient bien, mais à perpétuité », observe en ricanant le bon Neuillet... « Comme on est loin, ajoute-t-il, du

temps où les pharmaciens se disaient : « Passe-moi le séné, je te passerai la rhubarbe. »

Les antagonistes quittent la scène en s'apostrophant sur l'air de : « Va, retourne à ta mixture » du Docteur Crispin.

La salle applaudit vigoureusement.

Le silence se fait et le compère annonce le célèbre poète du Conseil municipal qui vient chercher l'inspiration sur la place St-Julien, que la commère appelle, selon la méthode de Berlitz, « le Hyde-Park nancézien. »

Tout le monde a reconnu le sympathique A. Lallement, représenté avec beaucoup de vérité par M. Recurt. Cet artiste consciencieux se taille un grand succès dans sa belle tirade. Il articule avec une netteté digne de M. Le Bargy, tout en soulignant ses effets à la manière tragique de M. Mounet-Sully. Je regrette sincèrement que l'exiguïté de la place réservée dans notre Journal à ce modeste compte rendu ne me permette pas de reproduire in extenso les 785 vers magnifiques de ce poème presque « François Coppéen ». En voici quelques passages :

C'est en vain que la Place aux Postes fut offerte. Maringer vit Trouillot : ce fut en pure perte. On voulut le terrain, on voulut de l'argent... Il faut la forte somme à l'Elat indigent Pour bâtir cet hôtel, déclara l'Excellence. Et vos édiles ont trop peu de bienveillance Pour le Gouvernement. Nous gardons nos [faveurs

pour les amis. J'ai dit... On ne fera des terrains ? Je me creuse la tête Et de quelque projet je suis toujours en quête. (Lisant la pancarte illuminée) « Terrains municipaux par lots grands et petits A vendre aux amateurs. » Ce sont mesquins [profits.

D'ailleurs, du Casino, le bruyant voisinage Eloigne l'acquéreur. On aura du tirage Au prix que l'on en veut, et ce n'est pas demain Que tout sera vendu... Je suis républicain, Et je veux, citoyens, qu'à la démocratie On songe en cet instant. Les gens de la [Prairie Y bâtiront gratis en boîtes d'« Amieux. Leur logis confortable ; on ne peut faire mieux. Et je veux voir aussi toutes nos blanchisseuses Pendre les draps de lit, pour les sécher, [joyeuses.

Sur des fils à poser aux frais de la Cité. Je veux voir les enfants de l'Université S'amuser au foot-ball avec les militaires. Je veux que les gamins, fils de nos prolétaires, Prennent tous leurs chats et que l'égalité Se réalise par l'entière liberté

Pour les gueux de jouer sur ce terrain de Ville. Ils n'ont pas les moyens d'être en automobile... Comme nécessité ne peut avoir de lois, Je veux des urinoirs et des chalets en bois.

J'en passe et des meilleurs qui, soutenus en sourdine par une musique de circonstance écrite dans le superbe ton de ré bémol majeur, ont produit un effet saisissant.

Je ne puis détailler les habiletés scéniques qui, pendant la tirade, ont amené peu à peu autour du poète Lallement une véritable foule où l'on distingue Nol Poter (incarné par Giraud sous les traits du vieux Rebb de l'ami Fritz) et son ami Lacour (Rivel) — M. Gavet (Coutelier, pourvu d'un bien ingénieux front mécanique). — M. Terraux (dont Plumer imite si bien le fin sourire). — M. Gérard, chapelier (Plumer fils coiffé d'un superbe « melon » de la maison Reynaud), ainsi que la plupart des notabilités annoncées habituellement par Simon de l'Impartial dans les incendies convenables.

Jusqu'à alors, cela manquait un peu de femmes ; mais voici qu'Armand Bel (Escoffier, très copurhich) et ses cantatrices (M^{lles} Vasse, Treslin, Maelzel) attirés par l'ovation faite au poète Lallement arrivent en « voisins ». Les dames sont en leur costume léger du concert... (Emotion sur le banc de la commission théâtrale).

En voyant la foule, Armand Bel et sa troupe entonnent l'inévitable « Qu'est-ce qui a ? On n'sait pas... »

La commère les met au courant de la ques-

tion de la « Place Saint-Julien », et bientôt la conversation devient générale.

Le dialogue est vivement mené par l'auteur, et de gais refrains servent de prétexte au « castigat ridendo mores ».

Armand Bel offre son Eden pour l'Hôtel des Postes. Il insiste sur l'air connu :

J'vas le dire à mon Maire Qu'la Poste ne s'ra pas bien Sur la place Saint-Julien J'vas le dire à mon Maire... J'l'aim'rais tant Place Saint-Jean.

Vous êtes orfèvre, lui dit le Compère ? — Non, je suis propriétaire de l'Eden, répond l'Impressario.

Propriétaire de l'Eden, je m'en doutais, observe Neuillet.

C'est le tour de Giraud (Nol Poter) et l'on rit aux larmes quand il a lancé, sur le ton qu'on sait : « Comme j'ai une grande fortune, tous les ans après le cirque je va...s aux eaux... »

Je ne lui fail pas dire, s'écrie Lacour... Puis Coutelier chante sur le grand air d'« Une templete dans un verre d'eau » les jolis couplets de Gavet. Voici le principal :

Mon meilleur ami fut Goulette Mais le voilà maintenant radical Pour réparer cette boulette Je suis forcé d'écrire au Libéral

Toujours Beauchet est sur la brèche ; Gardeil nous a donné son bel argent. Sans lui nous étions en déche ; Cela n'allait pas fort l'abonnement... Gardeil a quitté la Gazette. Et j'ai dû prendre en mains le Libéral. Goulette a fait une boulette Le revoilà socio-radical.

On bisse... Fréchu donne le choc au « la » de son violon, afin de mettre le ténor dans le ton, et l'on recommence à la satisfaction générale.

Les mots pleuvent dru sur les sujets les plus brûlants de la politique ; puis, ce sont des allusions railleuses sur l'art lorrain et ses manifestations diverses. Cela fait le prétexte d'une jolie valse chantée par la divette si sympathique, M^{lle} Vasse.

De l'art lorrain le public est friand Quand c'est gratis, il aime à le prouver. etc....

M^{lle} Vasse est fêtée... Neuillet rouge de plaisir lui passe une jolie corbeille en disant : Cette petite Vasse est délicieuse.

Le dialogue reprend spirituel et vif à propos des congratulations réciproques de diverses personnalités de la scène. — L'auteur ne manque pas le « Quel Gérard » lors de la présentation de l'éminent chapelier.

Mais voici qu'au fond de la scène se produit un remous. — Fréchu fait jouer par le quatuor : « V'la l'archevêq' qui passe », et l'on attaque le chœur :

Honneur, honneur A Monseigneur

des Mousquetaires au Couvent. C'est Monseigneur Turinaz qui, de la Cathédrale, regagne son Palais par la rue de la Constitution.

M. Terraux se précipite, baise avec conviction l'anneau épiscopal et apprend à Monseigneur (X, de la Comédie Lorraine) que l'on étudie sur place l'embarrassante question de l'emplacement St-Julien.

— C'est le concile de Trente, dit le prélat. — Nous sommes plus que cela, Monseigneur, observe M. Gérard chapelier.

Faites-nous l'honneur d'en accepter la présidence, Monseigneur, propose M. Terraux.

Mais la chose est impossible. — Monseigneur n'aime pas se faire remarquer ; sa modestie bien connue souffrirait qu'on parlât de lui dans les journaux. — Il s'excuse en affirmant qu'il a une lettre assez longue à écrire à l'Est Républicain et quelques retouches à faire à son sermon de Pont-à-Mousson, dont l'Étoile demande instamment la publication.

Il sort, et les honneurs lui sont rendus de nouveau par la musique et les chœurs.

Survient l'aimable M. Maringer que M. le Commissaire Central est allé prévenir du « Cambriolage de la Place St-Julien ». — Com-

me il faut conclure, c'est lui qui, revenant à la question, la tranche aux exclamations enthousiastes de tous dans une chanson, ma fois fort bien tournée :

Le théâtre est bien vieux : il est de Stanislas. Nancy n'avait alors qu'environ trente mille Habitants. — Mais depuis soixante-dix, hélas ! La population a grandi : Notre Ville A dépassé cent mille...

Le Maire explique avec raison que le théâtre n'est plus digne de la Cité, que la salle, comme la scène, sont insuffisantes, et donne mille détails sur les inconvénients qui en résultent pour le Directeur (au point de vue des recettes) et pour les spectateurs (loges où l'on ne voit pas, places incommodes réservées au public peu fortuné).

Toute la salle chante le refrain avec les artistes).

Delendum est théâtreum Il sera bien sur ce forum.

M. Maringer se place au point de vue des intérêts de la démocratie qu'il voudrait, en l'attirant au théâtre, arracher aux plaisirs démoralisateurs. Pour aboutir, il faut multiplier les places et baisser les prix.

Quand pour vingt sous nous pourrons au A l'employé, à l'ouvrier, [comptable, Fournir un bon fauteuil bien confortable, Au lieu du sale poulailler, La salle sera pleine...

Delendum est théâtreum Il sera bien sur ce forum.

La question financière n'embarrasse pas le sympathique Magistrat de la Cité. — On peut envisager l'avenir, puisque cette construction intéresse autant les générations futures que la nôtre. Un emprunt amortissable par annuités permettra de réaliser les ressources nécessaires.

Il faut prévoir quand on veut bien administrer et la Municipalité, cet égard, commettait une faute impardonnable si elle laissait échapper l'occasion d'utiliser un terrain aussi vaste et aussi bien situé. Cette occasion ne se retrouverait plus si la reconstruction du théâtre devenait inévitable.

Delendum est théâtreum Il sera bien sur ce forum.

Une magnifique apothéose clôt cette charmante représentation.

M. Jasson apporte sur un plat d'or une maquette du futur théâtre. — M. Jacquemin (de l'Immeuble et la Construction) en apporte une autre sur un plat d'argent.

Les deux phare-maciens éclairent de leurs feux bengaliens ce spectacle original rehaussé par les poses plastiques de Mesdames les Cantatrices du Grand Casino.

L'auteur acclamé est obligé de venir saluer une vingtaine de fois son public enthousiaste et délirant pendant que Fréchu fait jouer la « Marche de Sambre et Meuse » par le quatuor Hekking.

Bravo, bravo !!!

AU CONSERVATOIRE

A quatre heures tapant, le Maître fait son entrée. Il gagne l'estrade centrale, prend sa baguette et promène un regard olympien et semi-circulaire sur son auditoire. Un tremolo silencieux s'empare des fidèles.

Ah mais, ah mais !! quatre heures trois et tout le monde n'est pas placé ! Je vais être obligé de sévir pour faire un exemple. Les numéros 135, 29, 703, vous me ferez deux heures d'arrêt ; les numéros 404, 128, 86, vous serez privés de sortie, et les numéros 13, 57, 304, vous me couperez 20 fois la symphonie d'Alissoussnowitschew !!

Dieu vous bénisse ! s'écrie-t-on, (car malgré tout on a pour l'éminent Directeur une adoration perpétuelle).

— Amen, fait le tambour en éclatant de rire. M. Guy-Ropartz frappe sur son pupitre quelques triples croches pour donner le signal du départ et tend sa baguette maestoso.

L'attaque en re majeur se fait vigoureuse dans l'entraînant ouverture de Zampa, ou la

Fiancée de Marbre, écrite en un style à la fois simple et puissant où la septième dominante alterne si heureusement avec la tonique. Voilà au moins, Messieurs les Wagnériens, une *tonique digestive*.

Le chef paraît avoir quelque mal à retenir ses cordes qui présentent un peu le « staccato final ». L'excuse volontiers un emballement bien naturel chez des virtuoses qui, à postériori, ont fatalement le feu sacré. Je fais toutefois des vœux pour que la prochaine exécution (au concert spirituel du Vendredi-Saint) soit plus respectueuse du mouvement traditionnel (*allegro non troppo*) que les orgues fameuses des musées Dupuytren et Antonio Crasse enseignent à la foire de mai.

En vérité, les violons prirent leur revanche dans *Loin du bal*, cette mignonne fantaisie de musique descriptive, devenue populaire depuis que le vulgarisateur Guy-Ropartz l'inscrivit 3 ou 4 fois par « saison » sur les programmes de nos concerts démocratiques. — Le *legato* en mouvement de valse joué en solo par l'ami Fernand (Pollain) fut exquis : *legato des rois!* On en a redemandé.

Puis, ce fut la *Valse Bleue* du répertoire des bals de l'Opéra et des concerts du Jardin d'Acclimatation. Les dilettanti ont applaudi comme il convenait cette heureuse tentative de décentralisation due aux efforts persévérants de l'éminent M. Guy-Ropartz. — Un de nos concitoyens, et non des moins compétents de nos Commissions municipales artistiques, disait avec raison : « Reyellement, reyellement, ce n'est plus la peine de prendre le train « des actionnaires de la Compagnie pour aller au concert de l'Amoureux aux Folies-Bergères. Nous avons tout ce qu'il nous faut ici. » Nancy devient grande Ville, reyellement... » Grâce à notre excellent Directeur, la *Valse Bleue* est sur tous les pianos nancéiens.

Combien délicieuse est la mélodie tzigane (si chère à la princesse de Chimay) dans ce ton ensoleillé de mi bémol. Oh combien ! n'est-ce pas donc Madâme.

La grande Mosaïque sur les *Brigands* d'Offenbach, judicieusement arrangée pour son orchestre par M. Guy-Ropartz, a eu un franc succès. Les solistes, (clarinette et violoncelle) ont mis en relief avec une netteté remarquable le contre-point double, avec retards sur la sensible, écrits par le Maître pour l'accompagnement de l'air fameux des *Carabiniers*. Ce morceau a été particulièrement applaudi.

Notre sympathique commissaire central croyant, bien à tort, que ces applaudissements constituaient une amère et ironique critique de son administration (en raison des cinq ou six petits cambriolages dont on a fait récemment trop grand bruit dans notre ville), a voulu quitter la tribune municipale. Il en a été empêché par l'honorable docteur Friot, musicien à ses heures, quand il n'a pas pris médecine (je veux dire quand il n'est pas pris par la Médecine). L'aimable adjoint lui a spirituellement sussuré à l'oreille : « Vas, ne t'en vas pas », sur l'air de la célèbre *Valse des Cambrioleurs* qui a fait courir le tout Nancy à l'établissement d'un si « bon goût » du spirituel et spiritueux impresario Armand Bel.

Le programme se terminait, selon l'usage, par une ouverture, celle de *La Dame de Pique* de Suppé, au grand désespoir d'un colonel en retraite de mes amis, partisan de l'ordre en toutes choses.

Au début, l'auteur abuse un peu des quartes. On dirait une partie de *Bach* ; mais bientôt, par une heureuse transition aux enharmonies audacieuses, les flons-flons de la spirituelle opérlette, si magistralement conduite par M. Guy-Ropartz, se succèdent joyeux, au point de donner le fou-rire à M. le Doyen honoraire de la Faculté de Droit.

Continuez, M. Guy-Ropartz, vous êtes le *ne plus ultra*. Vos concerts, toujours gais, sont peut-être un peu courts, mais ce reproche est le plus bel éloge qu'on en puisse faire.

Persévérez dans votre œuvre glorieuse d'éducation musicale populaire et ne vous arrêtez pas aux avis intransigeants des membres de votre Commission. Laissez Magnard, Chausson et Lully quanti aux « snobs » qui fréquentent chez Colonne et chez Chevillard. C'est avec du miel qu'on prend les mouches et non avec du vinaigre.

Nos lecteurs ne sauront gré de leur annoncer qu'un prochain concert, nous aurons le plaisir d'entendre M. Daraux et nos habitués chanteurs et cantatrices dans le *secteur de Lucie de Lamermoor* et le *quatuor de Rigoletto*. M. Guy Ropartz cédera, dit-on, le bâton de chef d'orchestre à son ami Vallin qui affectionne particulièrement ces deux chefs-d'œuvre.

Les répétitions du *Père la Victoire*, de Ganne, avec le concours de l'Harmonie Nancéienne, de la Lyre Lorraine, de la musique de la Manufacture Lang, de l'Union Nancéienne, de la Chorale Alsace-Lorraine, et de la Chorale de l'Est et de l'Orphéon des Usines Solvay, se poursuivent sous la direction de M. Guy Ropartz.

C'est M. Edmond Gérard qui a bien voulu se charger de l'accompagnement gymnastique. On sait en effet que les Sociétés l'Abaille, le Sport et les Chasseurs Nancéiens doivent procurer un nombre considérable de jeunes gymnastes qui exécuteront en cadence de forts beaux exercices d'assouplissement pendant toute la durée du morceau.

Qui donc osera encore parler de la « neuvième du Viennois Beethoven » quand on aura entendu cette page patriotique de Ganne, cette page du genre éminemment français, jouée et mimée par 2.127 exécutants ?

La Cavalcade du 19 Avril

Les concours de toute nature continuent à se multiplier pour l'organisation de la Cavalcade. De nouveaux projets semblent même devoir ajouter à son intérêt en donnant à certains de ses chars un caractère historique.

Nous sommes tout d'abord heureux d'annoncer que l'Association générale des Etudiants est revenue sur sa détermination de ne pas prendre part à la cavalcade : elle lui fournira, au contraire, le *Char du Cercle des Etudiants*. La conception de ce char s'inspire de la célèbre gravure du frontispice des ouvrages de Jean Lamour, la visite de Stanislas à l'atelier de son serrurier. La jeunesse des Ecoles a imaginé une visite de Stanislas au bureau de son architecte Héré, qui lui présente le plan et la maquette du Cercle des Etudiants de la rue de la Pépinière. Par un anachronisme spirituel et bien permis, Stanislas rencontre chez Héré la Municipalité de Nancy, le Recteur et les membres d'honneur de l'Association des Etudiants, M. Voison-Millot, le sympathique directeur du Café de la Rotonde, et l'habile architecte de la Ville, M. Jasson. Le Roi est représenté au moment où, séduit par l'effet décoratif du mur de fond et de la toiture du Cercle des Etudiants dans l'ensemble artistique de la place Stanislas, il ordonne l'abatage de deux branches d'un arbre du Café de la Rotonde, qui gênent un peu le coup d'œil sur cette élégante construction.

Les *Sections de Vétérans* viennent, de leur côté, de choisir pour type de leur char, le magnifique tableau de Monchablon, représentant Monsieur Turinaz à la Cérémonie de Mars-la-Tour. En face du grand Prânt patriote, seront les figures populaires de M. Gérard, le fondateur des sections de vétérans, président des sauveteurs, de M. le commandant Barbas, de M. le capitaine Lucien Larcher, de M. le médecin-major Stœber, les représentants attirés de l'idée militaire dans notre région. Une légère et heureuse addition à la scène de Monchablon a été suggérée par l'antique statue de Bon-Secours, où sont aux pieds de la Vierge, en deux groupes, les princes et les princesses de la Maison de Lorraine. Monsieur Turinaz aura donc à sa droite un groupe composé des deux papes Léoncent V, de l'arpenteur Pierre de Tarentaise, *vir prudentissimus*, de MM. le Comte Malval, Déglin, Docteur Baraban, et Terraux ; à sa gauche le groupe des anciennes élèves du Bon-Pasteur, dans l'attitude et la tenue des *travaux mystiques*.

Le grand succès de la Cavalcade du 19 avril s'affirme chaque jour.

Petite correspondance

D. M. F. Dinago, ancien avocat à la Cour d'appel (française) de Colmar, ancien bâtonnier des avocats de St-Dié, avocat à la Cour de Nancy, auteur d'une récente publication sur les traitements de la magistrature, est-il le frère de M. Dinagy, ancien conseiller de préfecture à Vesoul, ancien juge suppléant à Nancy ?

Lequel des deux est officier d'Académie et correspondant de l'Académie de Stanislas ?

R. Nous ne connaissons pas de frère à M. F. Dinago. En tous cas, c'est lui qui réunit tous les titres ci-dessus.

Bulletin Financier

REVUE HEBDOMADAIRE DES VALEURS

DE LA

Banque des Valeurs Sidérurgiques

Fermière du Bulletin financier du *Petit-Stanislas*

Métallurgie. — Nous engageons vivement nos lecteurs à réserver leurs capitaux en vue de la prochaine émission des *Acieries de la Marine*. Comme l'annonce en effet un de nos confrères dans son bulletin de dimanche « les constructeurs de wagons semblent devoir être bien partagés quand l'Etat aura ouvert les écluses des commandes aux Compagnies ». Si la reprise dépend, en effet, de l'ouverture des écluses, un placement maritime se trouve naturellement indiqué.

Brasserie. — *Croix-de-Lorraine*. Nous disposons de quelques titres de Commandeur, d'Officier et de Chevalier.

Croix-de-Bourgogne. Obtenable suivant démarches.

Valeurs diverses. — *Châlets de nécessité* ; *Richer et Cie*. Ce compartiment se ressent encore de l'affaiblissement des *valeurs cuprifères*. Il se remet laborieusement et avec efforts en bonne posture.

Recherches de houille en Lorraine. Dès son apparition ce placement de tout repos est accueilli avec faveur « la valeur n'attend pas le nombre des années ».

La Banque des Valeurs sidérurgiques, fermière de la publicité financière du *Petit-Stanislas*, se charge de toutes les opérations concernant sa spécialité.

N'oublions pas que c'est la célèbre maison « **RIVOIRE ET CARRET** » qui fournit les « nouilles » à pre que toutes nos grandes Administrations.

A la tiare de Saitapharnés

Meubles anciens et modernes
Objets d'art, d'antiquité et de curiosité
Livres et gravures
Tableaux et peintures
Spécialité d'œuvres lorraines
OUVERTURE
le 1^{er} avril
des Grands-Magasins du Point-Central

Orpheline 23 ans, physiq. agréable, santé robuste, licenciée du Bon-Pasteur de Nancy, références dans le Haut-Clergé, épouserait Monsieur, même âgé et ayant castor, catholique de préférence négociant métropoli ou colonies. Rien de agences, direction assurée. Ecrire poste-restante, Nancy-gare, A. B., n° 69 Aff'anchir.

Sérieux Jeune homme grande famille, tiré, bien conservé malgré jeunesse orangeuse, sympathique, instruit, sentimental, fils unique, désire mariage en harmonie avec dame veuve ou demoiselle riche ayant idéal et fortune assurée. Espère la gâter. Ecrire de suite au pseudonyme Alphonse, poste-restante, Nancy.

A louer centre de la ville, bel appartement, trois pièces, convenant à Monsieur seul, fraîchement décoré avec glaces et électricité. S'adresser au journal.

A céder motocyclette, état neuf, avec fort rabais et assurance contre les accidents contractée à Cie solvable. S'adresser à l'Abattoir.

Dents, dentiers et appareils de prothèse, neufs et d'occasion. S'adresser au journal.

Viticulteur des environs demande prêt 10,000 fr. ou commandite gros revenu pour développer commerce d'escargots. Sérieuses garanties. S'adresser à la Banque des Valeurs Sidérurgiques.

Prêts sur titres de bourse ou nobiliaires. Avances sur signatures à personnes riches et connues. Traités payables à décès. S'adresser à la Banque des Valeurs Sidérurgiques.

Prochainement. Ouverture du nouveau salon de coiffure, hommes et dames, massage capillaire, greffe pileuse, par coiffeurs diplômés.

L'imprimeur-gérant : LOUIS KREIS.

Imprimerie Louis KREIS, rue Saint-Georges, 31, Nancy.

NOUVELLES DU 1^{er} AVRIL

M. Bricot va publier en plusieurs volumes ses discours parlementaires. Les épreuves sont actuellement à la correction : c'est ce qui retarde le tirage.

Concurrences aux macarons de Nancy : Un de nos plus sympathiques avocats se retire du barreau : il fonde l'usine des *Petits Macarons*.



Monsieur ALBERT JASSON, Architecte de la Ville de Nancy, et Madame ALBERT JASSON ;
Monsieur PIERRE AUDOUIS, à Saint-Nazaire ;
Messieurs MAURICE et RENÉ, et Mademoiselle GILBERTE JASSON ;
Mesdemoiselles MARIE et EUGÉNIE JASSON, à Bordeaux ;
Monsieur et Madame LUCIEN JASSON, et leurs Enfants, à Paris ;
Monsieur et Madame E. AUDOUIS, et leurs Enfants, à Saint-Nazaire ;
Monsieur et Madame PETER BERGGRENN, et leurs Enfants, à Saint-Nazaire ;
Madame Veuve Bouvier, et son Fils, à Saint-Nazaire,

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle JEANNE-LÆTITIA-GERMAINE-YVONNE JASSON

leur fille, petite-fille, sœur, nièce et cousine germaine, décédée à Nancy le 1^{er} Avril 1903, dans sa 14^e année, munie des Sacraments de l'Eglise.

Et vous prie d'assister au Convoi funèbre, Service et Enterrement, qui auront lieu le Samedi 4 courant, à dix heures et demie du matin, en l'église Saint-Vincent-Saint-Fiacre, sa paroisse, et de là au Cimetière de Préville, où aura lieu l'Inhumation.

Priez Dieu pour Elle !

Maison mortuaire : 4, Rue des Glacis.

HUMILOTT ET SIMON, NANCY

fréquentes. Correspondances pour l'aveu et le Bon-Pasteur.

Ligne de l'Ouest

De la rue des Dominicains à la rue de la Pépinière, avec embranchement vers la *Meurthe* et la *Croix gagnée*. Organisée très libéralement par la compagnie spéciale des *Tramways lorrains*, dont le siège est en Bretagne.

VIATOR.

Ligne du Sud
De la rue de la Pépinière au quai René II, par la rue de l'Ile-de-Corse et l'impasse Canrobert. Nouveau système de traction, dit l'*Avant-Garde* et marchant à reuloans.
Ligne de banlieue
De Richardménil à la Gueule-du-Loup. Le tracé n'est plus officiel, mais les études continuent.

Nancy
de ville
grais-
ainsi
ul dire
st mal
se par
es rues
re plus
ns qui

80 mé-
e lon-
stages,
le sept
ruttes
saires,
ou n'y
bellous
rois ou
es iné-
sement
e ou le
boux,
ble. —
accord
ire en
moins)
borges.
ies et
Gam-
Dom-
récent-
te Na-
édie, à
dans
ement
double
logues
cours
tram-

se l'i-
artant
ges et
ter au
par les
actère
appor-
sistent
moins
niveau
levan-
orne-
mpres-
ement
la lai-
gé du

et gé-
d'en-
raient
et que
scouta-
rit, ne
itectes
riété,
ffer à
ement
édifi-
cture,
artier,
é d'u-
l.
rues
Sainte-
rait à
à sil-
cotypo-
s, etc.
éten-
ne re-
u des
parti-
stique

Fiancée de Marbre, écrite en un style à la fois simple et puissant où la septième dominante alterne si heureusement avec la tonique. Voilà au moins, Messieurs les Wagnériens, une tonique digestive.

Le chef paraît avoir quelque mal à retenir ses cordes qui pressent un peu le « staccato final ». J'exécute volontiers un emballement bien naturel chez des virtuoses qui, à postériori, ont fatalement le feu sacré. Je fais toutefois des vœux pour que la proche cert spirituel du Vendeur pectueuse du mouvement (*non troppo*) que les organes Dupuytren et Antonio C. foire de mai.

En vérité, les violon dans *Lois du bal*, cet de musique descriptive, puis que le vulgarisateur 3 ou 4 fois par « saison » de nos concerts démocratiques en mouvement de valse, Fernand (Pollain) fut ex On en a redemandé.

Puis, ce fut la *Valse* des bals de l'Opéra et d'Acclimatation. Les di comme il convenait cette décentralisation due au de l'éminent M. Guy-R. concitoyens, et non des nos Commissions municipales avec raison : « Reye » ce n'est plus la peine « des actionnaires de la » au concert de l'Amour » re. Nous avons tout « Nancy devient grande. Grâce à notre excellent *Bleue* est sur tous les pia

Combien délicieuse e (si chère à la princesse de onsoleillé de mi bémol. C pas donc Madamae.

La grande Mosaïque s fenbach, judicieusement orchestre par M. Guy-R. succès. Les solistes, (cla ont mis en relief avec un le *contre-point double*, av sible, écrits par le Maître ment de l'air fameux des ceau a été particulière

Notre sympathique c croyant, bien à tort, que c constituaient une amère c son administration (en rail petits cambriolages dont c trop grand bruit dans r quitter la tribune municip ché par l'honorable docteur ses heures, quand il n'a p veux dire quand il n'est p cine). L'aimable adjoint l sussuré à l'oreille : « Va sur l'air de la célèbre *Vals* qui a fait courir le tout ment d'un si « bon goût » tneux impresario Armand.

Le programme se termi par une ouverture, celle de de Suppé, au grand déses retraite de mes amis, par toutes choses.

Au début, l'auteur abuse On dirait une partie de l par une heureuse transitio audacieuses, les flons-flon opérette, si magistraleme Guy-Ropartz, se succédère de donner le fou-rire à M. de la Faculté de Droit.

Continuez, M. Guy-Rop plus ultra. Vos concerts, peut-être un peu courts, m le plus bel éloge qu'on en puisse faire.

Persévérez dans votre œuvre glorieuse d'éducation musicale populaire et ne vous arrêtez pas aux avis intransigeants des membres de votre Commission. Laissez Magnard, Chausson et *tutti quanti* aux « snobs » qui fréquentent chez Colonne et chez Chevillard. C'est avec du miel qu'on prend les mouches et non avec du vinaigre.

Nos lecteurs me sauront gré de leur annoncer qu'au prochain concert, nous aurons le plaisir d'entendre M. Daraux et nos habitués chanteurs et cantatrices dans le *secteur de Lucie de Lamermoor* et le *quatuor de Rigoletto*. M. Guy Ropartz cédera, dit-on, le bâton de chef d'orchestre à son ami Vallin qui affectionne particulièrement ces deux chefs-d'œuvre.

Les répétitions du *Père la Victoire*, de Gan ne avec le concours de l'Harmonie Nancy.

R. Nous ne connaissons pas de frère à M. nago. En tous cas, c'est lui qui réunit tous tres ci-dessus.

Bulletin Financier

REVUE HEBDOMADAIRE DES VALEU

D. M. F. Dinago, ancien avocat à la Cour d'appel (française) de Colmar, ancien bâtonnier des avocats de St-Dié, avocat à la Cour de Nancy, auteur d'une récente publication sur les traitements de la magistrature, est-il le frère de M. Dinago, ancien conseiller de préfecture à Vesoul, ancien juge suppléant à Nancy?

Lequel des deux est officier d'Académie et correspondant de l'Académie de Stanislas?

sur signatures à personnes riches et connues, payables à décès. S'adresser à la Banque des Siderurgiques.

Prochainement. Ouverture du nouveau coiffure, hommes et dames, massage cap greffe pileuse, par coiffeurs diplômés.

L'imprimeur-gérant : LOUIS KREIS

Imprimerie Louis KREIS, rue Saint-Georges, 51,

NOUVELLES DU 1^{er} AVRIL

M. Brice va publier en plusieurs volumes ses discours parlementaires. Les épreuves sont actuellement à la correction : c'est ce qui retarde le tirage.

Concurrence aux macarons de Nancy : Un de nos plus sympathiques avocats se retire du barreau : il fonde l'usine des Petits Feurs nanciens.

M. Scandel ou Jeandel prépare une conférence sur le Vase de Soissons et les haricots de la même ville.

Aux élections prochaines, l'Impartial est décidé à garder une neutralité complète entre les candidats. Par contre, il compte adopter une ligne politique très nette en dehors des compétitions électorales.

Un emplacement nouveau vient d'être proposé par les Amis de Nancy pour l'hôtel des postes : c'est le terre-plein qui domine l'Arc-de-Triomphe. On établirait des ascenseurs derrière Héré et derrière Gallot.

Une proposition va être présentée au conseil municipal de Nancy, tendant à transporter non seulement l'Ecole des Beaux-Arts, mais encore l'Ecole d'architecture, l'Ecole primaire supérieure, le Musée lorrain et la salle Peirel au sein du Jardin botanique.

L'espace restant sera consacré à augmenter les collections de plantes.

Par contre, le Jardin botanique sera transféré au Point-Central.

On annonce la prochaine réconciliation du Petit Antijuisif de l'Est et de la Libre Parole, grâce à l'intervention de M. Noll Potter et du P. le Doré.

M. de Ludre, qui, à la suite d'incidents récents s'était détaché du Patriote Lorrain, se rattacherait de nouveau à M. Loup Bertroz. Il est donc faux, ainsi que le bruit en a couru, que l'Echo de Maréville devienne le nouveau journal officiel de M. le comte.

On annonce la création d'un nouvel organe, l'Assiette au beurre ; le rédacteur en chef en serait M. Gervaize, qui a déclaré la guerre à la margarine.

La ville de Nancy, préoccupée de l'état de la grille qui entoure le château d'eau, se propose de faire appel à la générosité du même député pour la remplacer.

On annonce que M. Guy Ropartz montera pour la saison prochaine l'oratorio nouveau de M. Vincent d'Indy : *Viens Poupoule*.

L'Union libérale de Nancy donne le menu du dernier banquet servi à la Fraternité de Saint-Sébastien : « Choucroute, brochet, lapin sauté ». M. de Ludre qui assistait au banquet n'a pas touché au lapin. Il en a l'horreur.

MM. Bernardin et Jean Grillon, de la Fédération républicaine, vont être décorés sur la proposition du Journal de la Meurthe et des Vosges, appuyés par MM. Bouthier, Bauchet et Poincaré.

M. René de Schackea se propose de rééditer en volume son *Carnet d'un Grincheux*. Paru dans le Progrès de l'Est. Une souscription est organisée dans le parti nationaliste pour répandre cet ouvrage, qui sera accompagné d'une préface de M. Jules Lemaitre.

Nous pouvons en outre annoncer à nos lecteurs la construction de plusieurs nouvelles lignes de tramway. En voici le détail :

Ligne de l'Est
Parcours circulaire, allant de gauche à droite, en passant par le chemin de Damas. Hautes fréquentes. Correspondances pour l'Évêché et le Bon-Pasteur.

Ligne de l'Ouest
De la rue des Dominicains à la rue de la Pépinière, avec embranchement vers la Meurthe et la Croix gagnée. Organisée très libéralement par la compagnie spéciale des Tramways lorrains, dont le siège est en Bretagne.

Eloie collé
1 Avril

Est ignoble
14 Avril

Ligne du Sud
De la rue de la Pépinière au quai René II, par la rue de l'Île-de-Corse et l'impasse Can- robert. Nouveau système de traction, dit l'Avant-Garde et marchant à raenloas.
Ligne de banlieue
De Richardmènil à la Gueule-du-Loup. Le tracé n'est plus officiel, mais les études continuent.

Impressions d'un voyageur sur Nancy

Nancy a l'apparence d'une petite ville très étendue et subitement montée en grasse. Les places Stanislas et Carnot, ainsi que la Pépinière, mises à part, on peut dire que dans son ensemble la ville est mal bâtie, quoique magistralement tracée par Charles III, et l'étendue même de ses rues se coupant à angles droits, fait paraître plus insuffisantes encore les constructions qui les bordent.

Pour des voies rectilignes de 16 à 20 mètres de largeur, de 7 à 800 mètres de longueur, des maisons de quatre et cinq étages, de hauteur sensiblement uniforme, de sept à neuf fenêtres de façade, et construites en pierre de taille seraient nécessaires, alors qu'à de rares exceptions près on n'y trouve que de petites maisons en moellons de trois à cinq fenêtres de façade, trois ou quatre étages au plus, de hauteur très inégale, le tout plus ou moins soigneusement badigeonné et prenant sous la pluie ou le ciel couvert des tons jaunâtres et boueux, disons pisseux, d'une laideur déplorable.

Une société qui entreprendrait, d'accord avec les propriétaires, de reconstruire en pierres de taille les façades (tout au moins) des maisons situées rues Saint-Georges, Saint-Jean, Saint-Dizier, des Carmes et Raugraff, Stanislas, Sainte-Catherine, Gambetta, extrémité nord de la rue des Dominicains, en s'inspirant des maisons récemment élevées à Montpellier de la rue Nationale et sur la place de la Comédie, à Toulouse dans la rue de Metz, à Nice dans la rue Félix-Faure, rendrait certainement le plus grand service à la ville et en doublerait l'attrait. Des constructions analogues seraient aussi à leur place sur le cours Léopold, surtout le long de l'allée de tramways, et vers l'extrémité nord.

Les petites améliorations que réalise l'initiative des particuliers tout en partant d'un excellent esprit et méritant éloges et encouragements, sont loin de remédier au mal dans la mesure nécessaire, soit par les reconstructions s'adaptant peu au caractère des rues, soit que les modifications apportées par les propriétaires ne consistent qu'en replâtrages de maisons plus ou moins décrépies sur lesquelles l'Art nouveau s'ingénie à plaquer des magasins à devantures maniérées dont la surcharge ornementale et, disons-le, la prétention, impressionnent d'autant plus désagréablement qu'elles contrastent davantage avec la laideur, la pauvreté d'aspect et le négligé du reste de la maison.

On peut dire, en résumé, que l'aspect général de Nancy manque de la tenue d'ensemble, du haut style, que comporteraient l'importance et la richesse de la ville et que l'Art nouveau, dont les essais sont discutables même en matière d'ameublement, ne paraît devoir être utilisé par les architectes qu'avec beaucoup de réserve et de sobriété, et encore, à condition de ne pas sacrifier à quelques détails d'exécution réellement heureux, la proportion générale des édifices, leur élégance de lignes et de structure, leur adaptation au milieu local, au quartier, tous caractères dont dépend la beauté d'une ville au point de vue architectural.

Ajoutons que la perspective des rues Saint-Georges-Saint-Jean, Stanislas-Sainte-Catherine, Carmes-Raugraff, gagnerait à être terminée par quelques édifices à silhouette décorative, tels que dômes, coupoles, colonnes, beffrois, frontons élevés, etc. En l'état actuel, l'œil se perd sur ces étendues mal limitées, ou se trouve, comme repos, que des édifices insignifiants ou des cheminées d'usines. Municipalité et particuliers feraient preuve de sens artistique en construisant dans l'axe des rues précitées, à leurs extrémités, des édifices ou des monuments dont la forme et l'élevation contribueraient dans une large mesure à améliorer l'aspect général de la cité.

VIAFOR.